



20

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**
associatif

24

**L'ACCUEIL
EST UNE FORCE**

SOMMAIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

01

L'ASSOCIATION EN BREF

| | |
|---|----|
| Édito | 5 |
| Présentation de l'association..... | 7 |
| Les dates clés..... | 8 |
| Les membres du conseil d'administration | 10 |
| La vie associative | 11 |
| L'organisation | 12 |
| Chiffres clés | 14 |
| Carte d'implantation | 15 |

02

LES TEMPS FORTS

| | |
|--|----|
| L'association en 2024 | 17 |
| Une demande d'asile en baisse en France..... | 18 |
| Les focus..... | 19 |
| Les autres temps forts..... | 24 |

03

LES PÔLES TERRITORIAUX

| | |
|--------------------------------|----|
| Pôle Loire Forez | 27 |
| Pôle Haute-Loire Ardèche | 30 |
| Pôle Rhône | 32 |
| Pôle Loire Métropole | 34 |
| PACA Occitanie..... | 36 |
| Pôle Isère..... | 38 |

04

LE SIEGE

| | |
|---|----|
| Ressources humaines | 43 |
| Finances | 47 |
| Patrimoine et Sécurité des Bâtiments..... | 51 |
| Prévention des Risques et Système d'Information..... | 53 |
| Service Reporting..... | 54 |
| Innovation, Développement et Coordination (IDC)..... | 55 |

05

| | |
|-----------------|----|
| GLOSSAIRE | 60 |
|-----------------|----|

édito



Sid-Ali ZAÏR, Directeur Général, et Martine CHAUVINC CHIFFE, Présidente de l'association.

L'année 2024 marque pour l'association les 50 ans de l'accueil - rue Pierre Valdo à Lyon - des premiers réfugiés en provenance d'Amérique latine. L'ouverture du premier Centre Provisoire d'Hébergement en région Rhône-Alpes s'inscrivait alors dans le cadre de la création du Dispositif National d'Accueil (DNA).

Depuis lors, nos activités ont été marquées par la diversité des personnes cherchant refuge et protection dans notre pays, au fil des crises et des conflits qui ont secoué et qui continuent à secouer le monde.

Après l'accueil des ressortissants chiliens et argentins fuyant la dictature, vint en effet le temps de l'éclatement de l'ex-Yougoslavie, avec l'accueil de nombreux demandeurs d'asile de Bosnie ou du Kosovo. Depuis lors, l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement social des personnes s'est poursuivi, reflétant une diversité toujours plus grande de régions et pays de provenance : Afrique subsaharienne, Caucase, Syrie, Afghanistan, etc. Au-delà des nationalités et des parcours individuels des ménages et des personnes, les dénominateurs communs demeurent : tout d'abord, le besoin de protection, au sens physique et juridique du

terme ; ensuite, le trauma, la souffrance de l'exil et le mal du pays, en particulier quand des proches n'ont pas pu suivre ou rejoindre.

Enfin, la volonté de s'intégrer le mieux possible en France, en reportant souvent les espoirs sur les enfants, la génération future.

Cette histoire longue contribue à celle plus grande d'une communauté de destin à laquelle l'Entraide Pierre Valdo a participé. Aujourd'hui, avec plus de 500 salariés et des dizaines de bénévoles, l'association intervient dans neuf départements de trois régions (Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie).

L'association est également très présente dans le champ de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), au travers de l'accompagnement socio-éducatif de Mineurs Non Accompagnés, de jeunes majeurs ou encore dans le cadre des dispositifs généralistes de protection.

Par ailleurs, nous sommes aussi très impliqués auprès d'autres publics vulnérables, avec plus de 1 249 places d'accueil dans les champs de l'insertion et/ou de l'urgence/mise à l'abri.

Parce que chaque personne accueillie est une richesse pour la société, nous portons par nos actions au quotidien le témoignage que l'accueil est une force.

Pour ce qui concerne l'organisation et les activités de l'association, 2024 a été plus largement une année de consolidation.

En termes de nouveaux dispositifs - outre l'ouverture d'un CAES dans la Loire - nous signalerons principalement le déploiement du programme national AGIR (Accompagnement global et individualisé des réfugiés) dans la Loire et en Haute-Loire (dans la continuité de dispositifs similaires déjà opérés par l'association sur ces territoires).

Dans une société marquée par une géopolitique internationale toujours très perturbée, l'augmentation et l'aggravation de la précarité, nos activités sont rendues possibles grâce à la confiance que nous manifestent les pouvoirs publics mais aussi, grâce à la mobilisation de tous nos professionnels sur le terrain et au siège, avec l'appui précieux des bénévoles.

Ainsi, dans un contexte de recul des valeurs d'accueil, de fraternité et de solidarité, l'association et ses équipes continuent à relever utilement et concrètement les défis du moment. Les enjeux migratoires sont devenus un sujet de polarisation, souvent instrumentalisé, qui remet en question le droit à l'asile et les principes fondamentaux de solidarité. Parce que chaque personne accueillie est une richesse pour la société, nous portons par nos actions au quotidien le témoignage que l'accueil est une force.

Enfin, dans un environnement budgétaire contraint, l'association demeure très soucieuse de la bonne maîtrise des financements publics. Le pilotage resserré de nos établissements et dispositifs (notamment du DNA) reste une priorité de l'association. Cela se traduit par la poursuite de l'optimisation de nos ressources, sans compromettre la qualité de l'accompagnement et de l'hébergement. Ainsi, nous continuerons à faire preuve de créativité et d'innovation pour mobiliser des ressources complémentaires et explorer de nouvelles formes de coopération.

Malgré ces nombreux défis dans un monde où les solidarités sont mises à mal, notre mission d'intérêt général est plus pertinente que jamais. Nous sommes une association vivante et dynamique qui continuera d'accueillir, de protéger et d'accompagner les plus vulnérables, en nous appuyant sur notre projet associatif, sur nos valeurs et sur nos ressources humaines, sur nos salariés et bénévoles.

**Martine
CHAUVINC CHIFFE
Présidente**

M. Chauvinc Chiffe

**Sid-Ali
ZAÏR
Directeur-Général**

S. Zaïr

NOTRE ASSOCIATION

L'Entraide Pierre Valdo est une association loi 1901 dont les objectifs sont l'accueil, l'intégration et l'insertion socio-professionnelle de personnes vulnérables et /ou en demande de protection et ce, sans distinction de nationalité, d'origine, de genre, de convictions religieuses ou politiques.

Son action se réalise dans le cadre d'une mission d'intérêt général, dans le plein respect des exigences législatives et réglementaires applicables.

L'Entraide Pierre Valdo travaille en relation de confiance avec les pouvoirs publics et l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs.



NOS PRINCIPALES MISSIONS

1

L'intégration des réfugiés statutaires et l'accompagnement des personnes en cours de procédure de demande d'asile ;

2

L'inclusion sociale et professionnelle de personnes en situation de grande difficulté (hébergement et lutte contre les exclusions) ;

3

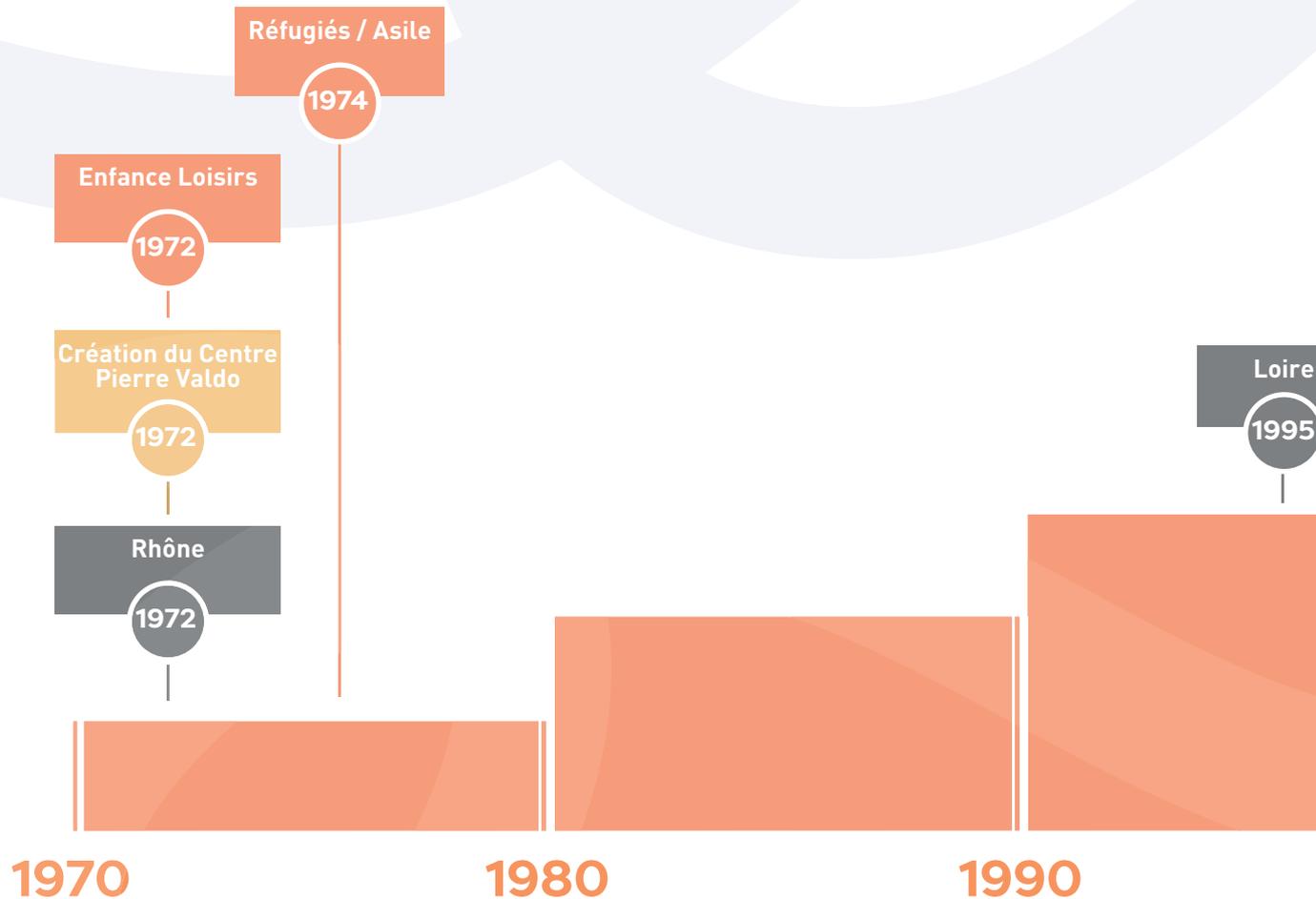
L'enfance et la jeunesse : accueil de loisirs sans hébergement d'enfants de 3 à 15 ans issus de milieux sociaux différents ; actions spécialisées à destination des mineurs confiés par les services de Protection de l'Enfance ; service d'accompagnement pour l'insertion socio-professionnelle des jeunes majeurs.

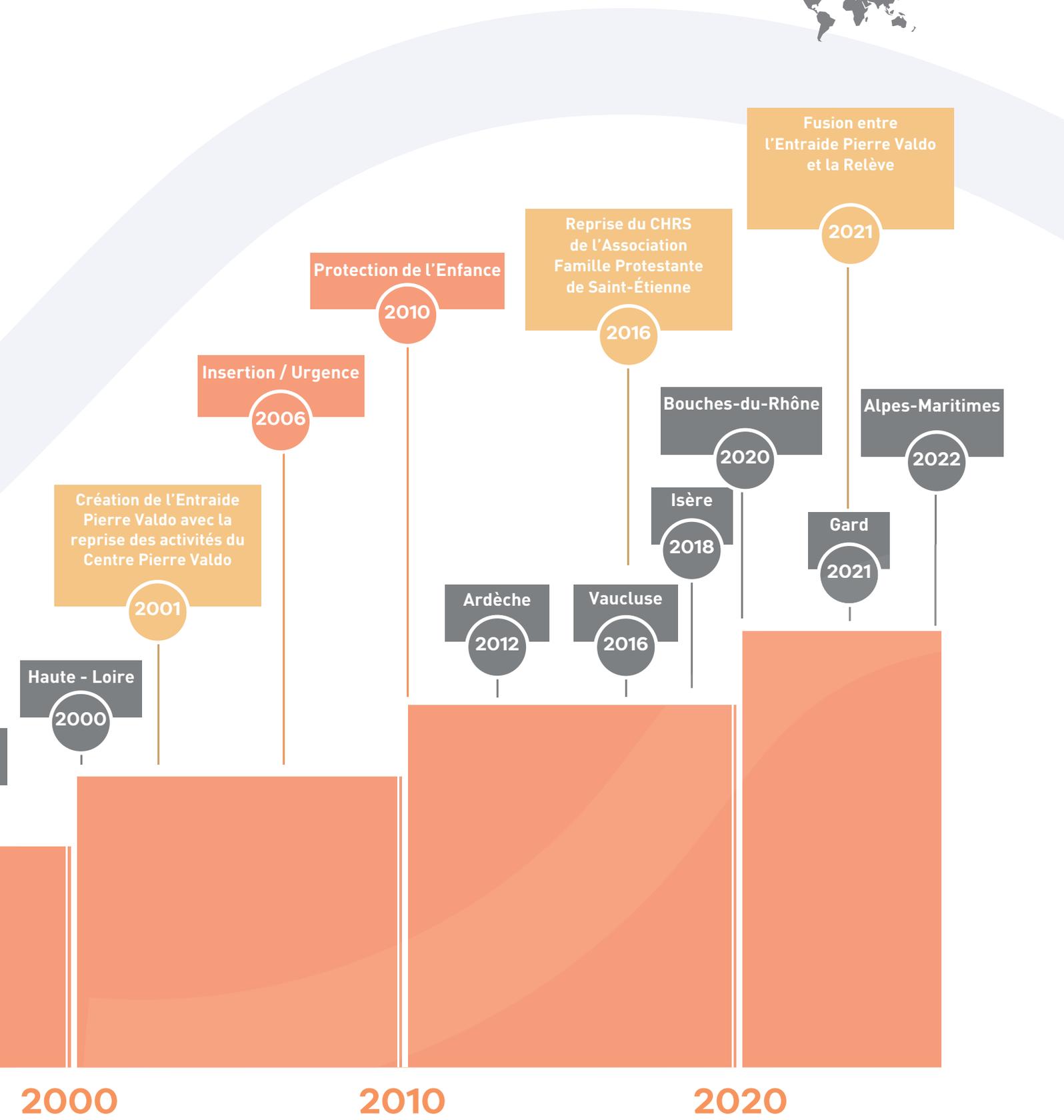
LES DATES CLÉS

DATES FONDATRICES

DOMAINES D'ACTIVITÉ

PREMIÈRES IMPLANTATIONS
PAR DÉPARTEMENT





LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 décembre 2024



PRÉSIDENTE

**Martine CHAUVINC
CHIFFE**

Le Chambon-sur-Lignon
Enseignante retraitée



TRÉSORIER

Laurent NOUIS

Chazelles-sur-Lyon
Retraité du secteur
bancaire



SECRETARE

Michèle VENDRELY

Chazay-d'Azergue
Enseignante retraitée



Mory DORE

Saint-Priest-en-Jarez
Cadre financier du
secteur bancaire



Pierre MARET

Le Chambon-sur-Lignon
Enseignant universitaire



Pascal NAYME

La Tour-en-Jarez
Cadre dirigeant auprès
d'un bailleur public



Paul SAUMET

Saint-Étienne
Enseignant en lycée
Professeur relais
auprès du Mémorial de
la Résistance et de la
Déportation de la Loire



Alice-Anne MEDARD

Borée
Cadre dirigeant
de la fonction publique



**Marc
SCHOENDOERFFER**

Saint-Étienne
Retraité gestionnaire
de société

LA VIE ASSOCIATIVE

Au cours de l'année 2024, l'Entraide Pierre Valdo a poursuivi le renforcement de sa gouvernance associative et le travail de structuration des moyens nécessaires à la gestion d'établissements et services intervenant sur différents territoires d'implantation.

L'association se réjouit que deux nouveaux membres aient rejoint le Conseil d'administration en la personne de Madame Alice-Anne Médard, cadre dirigeant de la fonction publique, et de Monsieur Marc Schoendoerffer, cadre retraité du secteur privé.

Les administrateurs, œuvrant à titre bénévole, ont poursuivi leurs travaux tout au long de l'année, en se réunissant toutes les fois que nécessaire au sein des instances propres à la vie associative.

L'Assemblée Générale (AG) s'est tenue trois fois en sessions ordinaires et extraordinaires. Le Conseil d'Administration s'est réuni à cinq reprises, selon un rythme bimestriel, sauf au cours de l'été. De la même manière, le bureau de l'association s'est réuni treize fois en suivant un rythme mensuel.

Sans modification de l'objet social de l'Entraide Pierre Valdo, des statuts rénovés ont été adoptés par l'AG afin de renouveler l'acte fondateur de l'association et de le rendre plus adapté aux besoins et enjeux d'aujourd'hui. Cela a permis également la mise à jour de dispositions renvoyant au cadre légal et réglementaire applicable aux associations qui poursuivent une mission d'intérêt général.

50 ANS D'ACCUEIL

Le Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) du Rhône a commémoré le 20 juin 2024 (Journée mondiale des réfugiés) les 50 ans de sa création rue Pierre Valdo à Lyon 5^e. Cet établissement est l'un des tous premiers centres pour réfugiés ouverts lors de la mise en place, en 1974, du dispositif national d'accueil (DNA). Cet événement, sous l'égide de la préfecture de région et en lien avec la Municipalité de Lyon et la Métropole de Lyon, a permis de rassembler de nombreux acteurs et soutiens. Il marque l'attachement de l'association à demeurer dans la durée un partenaire et un interlocuteur fiable des pouvoirs publics (services de l'État et collectivités locales) dans le champ de l'intégration des réfugiés et de l'asile.

CONSOLIDER LES PARTENARIATS

Dans un contexte d'inflexion des politiques publiques et de débats et tensions autour de l'accueil et l'accompagnement des personnes vulnérables et/ou en besoin de protection, l'association a poursuivi ses missions et activités de terrain sur les différents territoires.

En étroite liaison avec les services de l'État et collectivités locales, elle a veillé à garantir la qualité des conditions d'hébergement et d'accompagnement des publics qui lui sont confiés.

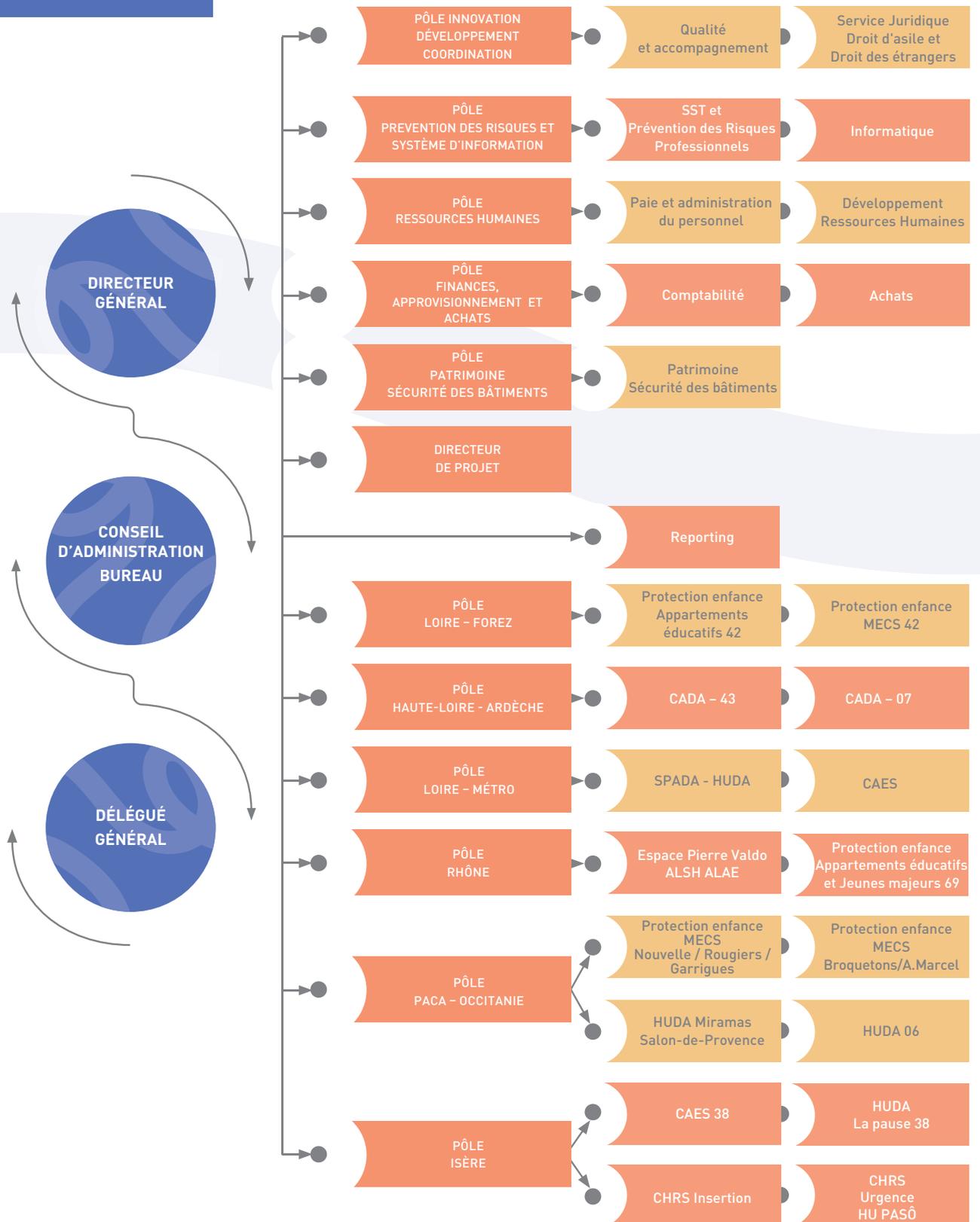
À titre d'exemple, cela s'est traduit par la finalisation des travaux de réhabilitation du bâti de Boën-sur-Lignon (Loire), hébergement collectif où les personnes sont accueillies dans le cadre du Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA). Cet ancien hôpital local, réquisitionné en 2013 par Madame la Préfète de la Loire pour un accueil d'urgence, a pu être entièrement remis à neuf par l'entremise du bailleur social Loire Habitat et en partenariat avec la municipalité. Ce projet d'envergure, étalé sur plusieurs années, a permis de doter l'établissement CADA de locaux particulièrement adaptés à ses activités. De façon novatrice, le bâtiment réhabilité accueille également des services à la population : maison de santé et des associations, etc.

DIALOGUE SOCIAL CONTINU

Enfin, pleinement responsable des missions confiées et financées par les autorités de tarification et de contrôle, l'Entraide Pierre Valdo veille - dans le respect des cahiers des charges et attendus - au maintien des équilibres financiers des activités et à l'application du droit du travail.

Aussi, la négociation d'accords d'entreprise avec les instances représentatives du personnel a permis de générer des normes plus favorables aux salariés que celles inscrites dans la convention collective. Ce dialogue sera poursuivi, avec l'objectif d'améliorer toujours plus la qualité de vie et de travail au sein de l'association ainsi que l'attractivité de l'Entraide Pierre Valdo pour les salariés qui la rejoignent.

L'ORGANISATION





● Communication et Partenariats

● Coordination Réinstallation Projets européens

● Coordination AGIR

● Service juridique généraliste

● Droit social Relations sociales



CHIFFRES CLÉS



+ de 12 900 PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Nombre total de personnes bénéficiant des services et dispositifs de l'Entraide Pierre Valdo en 2024.



BÉNÉFICIAIRES DE LA PROTECTION INTERNATIONALE

PERSONNES BPI DANS DES DISPOSITIFS D'INTÉGRATION

2697

47%

Part des femmes et filles



DISPOSITIF NATIONAL D'ACCUEIL (HORS CPH)

DEMANDEURS D'ASILE

5239

45%

Part des femmes et filles



SPADA

SPADA PRÉ-GUDA

1379

SPADA POST-GUDA

1071

Part des femmes et filles

50%

PERSONNES HÉBERGÉES EN URGENCE ET INSERTION

2127



INSERTION ET URGENCE



PROTECTION DE L'ENFANCE ET JEUNES MAJEURS

MINEURS ET JEUNES MAJEURS

1746

80%

Part des MNA (Mineurs Non Accompagnés)

Part des femmes et filles

67%

PERSONNES HÉBERGÉES en 2024

817

2833 personnes depuis 2022



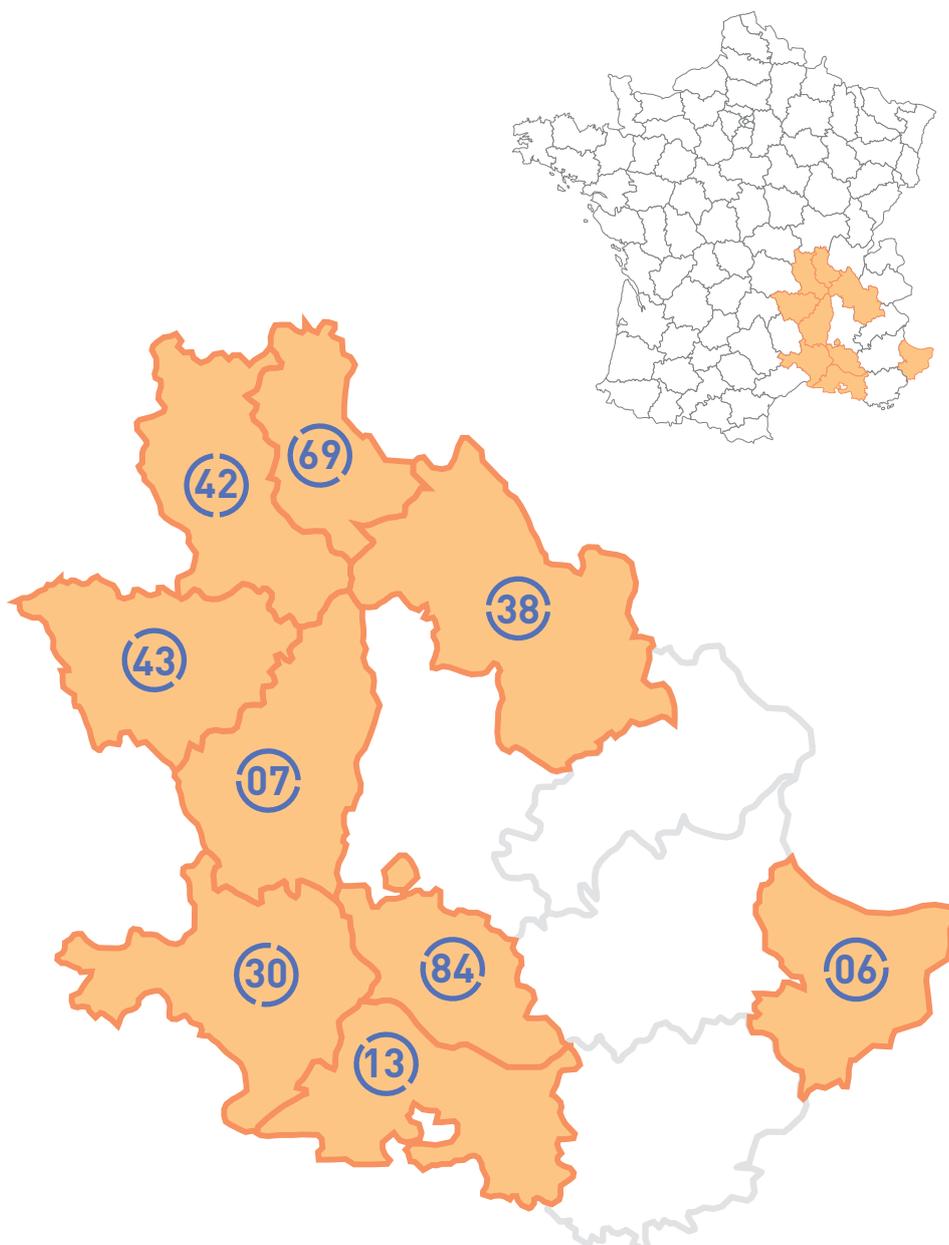
BÉNÉFICIAIRES DE LA PROTECTION TEMPORAIRE



CARTE D'IMPLANTATION

61 ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

Répartis sur les 9 départements d'implantation.





02

LES TEMPS FORTS

LES TEMPS FORTS

2024 aura été une année de changements, marquée par la nouvelle loi du 26 janvier mais aussi par les 50 ans de l'activité d'accueil de l'association, ainsi que le déploiement de nouveaux dispositifs ou programmes. Panorama bref et non exhaustif des principales actualités de l'année.

2024 a été une année de changements. Dès janvier la loi « pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration » a modifié de nombreuses dispositions et moyens que ce soit par la création de chambres territoriales de la CNDA ou la création du Contrat d'Engagement au Respect des Principes de la République.

La tendance à la hausse des demandes d'asile en France des cinq dernières années s'est inversée avec une baisse de 5,5% par rapport à 2023 pour plus de 130 000 demandes de protection internationale enregistrées.

Face à ces changements de paradigmes, l'association a également évolué et adapté son action.

De nouveaux dispositifs ont été ouverts comme le CAES de Grand-Croix dans la Loire d'une capacité de 80 places. Le CADA de Boën-sur-Lignon s'est quant à lui installé sur un site rénové et moderne au cœur du pôle médico-social de la commune. Cette année aussi ont été déployés de nouveaux dispositifs AGIR pour accompagner l'intégration des BPI dans la Loire et la Haute-Loire. Ce dernier programme a permis à l'association et ses partenaires d'accompagner depuis 2023 plus de 1 800 Bénéficiaires de la Protection Internationale (BPI) dans l'accès au logement, aux droits, à l'emploi et à la formation.

De nouveaux services comme ceux autour de la santé, des projets dans le cadre de la politique de la ville ou encore la multiplication des partenariats avec des collectivités locales, des administrations ou d'autres associations ont permis de consolider les moyens et de surmonter, ensemble, les difficultés.

L'année 2024 aura été également l'occasion de revenir aux sources de l'accueil mis en œuvre par l'association avec le cinquantenaire de cette activité, célébré à Lyon sur le site de premier accueil des réfugiés.

D'autres temps forts ont rythmé l'année comme les journées de pôles, des journées d'échanges entre salariés des pôles Loire et Haute-Loire-Ardèche et du Siège pour renforcer la cohésion entre les services. Des rencontres et moments de partage entre les personnes accompagnées ont également permis de trouver une respiration entre les démarches d'asile, d'intégration ou d'insertion.

Enfin, pour ce rapport d'activité, la formule évolue et vous pourrez retrouver dans les pages suivantes des focus sur :

- L'évolution de la demande d'asile en France ;
- La place des femmes au sein des personnes accompagnées par l'association ;
- La loi du 26 janvier 2024 et ses principaux changements sur la demande d'asile et l'intégration des BPI ;
- L'impact des programmes AGIR sur l'accompagnement des BPI ;
- Les enjeux de l'accompagnement des Mineurs Non Accompagnés ;
- Les solutions face aux tensions dans le secteur de l'urgence et de l'insertion.

UNE DEMANDE D'ASILE EN BAISSÉ EN FRANCE

157 947 demandes d'asile ont été introduites en 2024 auprès des Guichets Uniques de Demande d'Asile (GUDA). Plus précisément, ces guichets ont enregistré 130 952 premières demandes et 26 995 demandes de réexamen. **Globalement, cela représente une baisse de 5,5 % par rapport à 2023.**

Il est à noter que **les demandes de réexamen ont fortement augmentées (+23,3 %)**. En termes de volume, les demandes en provenance d'Haïti sont au nombre de 5 888. Des valeurs qui n'avaient plus été atteintes depuis 2018, tout pays d'origine confondu. Elles représentent un réexamen de demande d'asile sur cinq. Les demandes en provenance de Turquie sont également particulièrement nombreuses (2 946) et celles d'Afghanistan bien qu'en décélération progressent encore de 19 % pour atteindre 2 539. À elles seules, ces trois nationalités représentent plus de 42 % des demandes de réexamen.

LE CAS PARTICULIER DES UKRAINIENS

La demande de protection internationale des ressortissants ukrainiens a très fortement crû en 2024 avec 13 353 premières demandes d'asile, soit **une augmentation de 293,9 % par rapport à 2023**. Cette forte demande s'explique par la nécessité d'obtenir une protection plus durable que la protection temporaire dont bénéficiaient jusque-là les Ukrainiens.

On recense 56 314 autorisations provisoires de séjour « protection temporaire » détenues par des ressortissants ukrainiens en cours de validité à la fin de 2024. Au total, 6 923 ressortissants ukrainiens ont obtenu la protection internationale en France, contre 2 350 en 2023.

TAUX D'ACCORD D'ASILE EN HAUSSE EN 2024

Au niveau de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA), le nombre de décisions prises en 2024 s'élève à 141 842, en légère augmentation de 3,7 %. **Le taux d'accord est de 32,8 %** (mineurs compris). Le nombre total de **personnes ayant obtenu une protection devant l'OFPRA s'élève à 54 369.**

La Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA) a enregistré pour sa part 56 497 recours (en baisse de 7,2 % par rapport à 2023). Elle a pris 61 593 décisions et annulé 13 106 décisions de l'OFPRA. **2 750 décisions d'accord pour des mineurs accompagnés ont été prises par l'OFPRA** à la suite de l'annulation de la décision pour les majeurs à la CNDA.

TAUX DE PROTECTION

Au total, **les décisions d'accord (OFPRA + CNDA) en 2024 s'élèvent ainsi à 70 225 décisions de protection, soit une hausse de 15,3 % par rapport à l'année précédente.**

Le taux synthétique de protection (attribution de l'asile par rapport au nombre de demandes) est donc de 49,3 %, en hausse de 4,6 points par rapport à 2023.

PAYS DE PROVENANCE

En 2024, les principaux pays de provenance des primo-demandeurs d'asile en France sont dans l'ordre d'importance :

| | |
|--|--------|
| Ukraine | 13 353 |
| Afghanistan | 10 376 |
| République Démocratique du Congo (RDC) | 9 294 |
| Guinée | 7 989 |
| Côte-d'Ivoire | 6 974 |
| Turquie | 5 868 |
| Haïti | 5 756 |
| Bangladesh | 5 394 |
| Soudan | 5 186 |
| Géorgie | 3 480 |

Sources : Données provisoires de février 2025 du ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer. www.immigration.interieur.gouv.fr/fr/Info-ressources/Etudes-et-statistiques/Les-chiffres-de-l-immigration-en-France/Asile

Dans le contexte de l'asile et des personnes en situation de précarité, les femmes sont particulièrement vulnérables et parfois invisibilisées. Aujourd'hui, l'Entraide Pierre Valdo accompagne plus de 3 600 femmes en demande d'asile ou Bénéficiaires de la Protection Internationale. Souvent perçues à travers le prisme de la migration familiale, nombre d'entre elles sont seules, avec ou sans enfants (plus de 2 000 femmes isolées avec enfants et 1 340 en ménages). Focus sur la place des femmes accompagnées par l'association.



Dans leurs démarches de demande d'asile ou d'insertion, les femmes accompagnées par l'association rencontrent souvent des difficultés additionnelles comme la garde d'enfants ou l'accès à la mobilité. Sur le marché du travail l'insertion est plus difficile et expose les femmes à la précarité et d'éventuels mauvais traitements. Afin de répondre aux besoins des femmes, l'Entraide Pierre Valdo déploie des actions spécifiques.

SERVICE DÉDIÉ À LA MATERNITÉ

Le dispositif MATER 42, dans la Loire, offre un hébergement aux femmes en situation de précarité, en pré- et post-accouchement, ne disposant d'aucune solution d'hébergement. Un accueil inconditionnel, ouvert à toutes, sans distinction de statut administratif, qui garantit un accompagnement global et adapté.

D'une capacité de 31 places, le dispositif est destiné aux femmes enceintes et aux mères avec nourrissons qui ne sont pas prises en charge par les dispositifs d'hébergement généralistes ou spécialisés. Le choix du parc immobilier permet également, lorsque cela est possible, d'accueillir les conjoints et les fratries, favorisant ainsi le maintien du cadre familial.

Grâce à cette organisation, 80 à 90 personnes bénéficient chaque mois d'un suivi et d'un accompagnement individualisé qui repose sur un travail partenarial fort, en lien avec les acteurs sociaux et les services spécialisés du département de la Loire.

L'adaptation est permanente selon les parcours des bénéficiaires. Le seul point commun aux ménages est la préparation à la naissance et l'accueil d'un enfant parfois conçu dans un contexte de violence. S'ajoute à cela toutes les questions afférentes à la parentalité. La diversité des situations oblige l'équipe à multiplier les partenariats et à parfaire leurs connaissances sur l'accès aux droits, aux droits des étrangers, à la prise en charge des personnes en situation de handicap et à l'insertion professionnelle.

PROTECTION DE VICTIMES DE VIOLENCES

L'association dispose également, en Isère, de places d'HUDA spécialisées pour les femmes ayant vécues des violences liées à leur genre (intrafamiliale, conjugale, traite humaine). Parfois mères, elles sont alors hébergées avec leurs enfants s'ils sont avec elle en France. Les missions d'accompagnement se concentrent autour de la domiciliation et l'hébergement sécurisé, d'un besoin de mise à distance des violences. Un étayage sur les démarches juridiques permet de soutenir la verbalisation d'un vécu et la compréhension des enjeux autour du droit d'asile. Précision importante sur le besoin de protection : le fait persécuteur survient souvent en Europe ou en France. L'équipe sociale devra alors s'adapter au rythme de la personne pour qu'elle puisse se livrer et faire preuve de créativité pour établir une relation de confiance. Les démarches juridiques concernent également la recherche de protection par les autorités, en dehors du droit d'asile, en lien avec les violences vécues : plainte contre un.e auteur.e, démarches auprès du juge aux affaires familiales, ordonnance de protection.

En raison du vécu de l'exil, les dynamiques familiales ont pu être impactées. L'équipe propose des orientations et un accompagnement renforcé autour du soutien à la parentalité et l'accueil de chaque enfant en tant que sujet. Le travail de valorisation des compétences parentales se fait aussi auprès des mères quand leur enfant est resté au pays ou que l'exil a empêché leur désir de maternité. Ces parcours marqués de violences, bien que non systématiques, peuvent avoir des répercussions sur les mineurs et leur développement. Ainsi, l'équipe sociale veille également aux intérêts supérieurs des enfants.

Enfin, la question du soin est prégnante pour ce public orienté sur vulnérabilités. Afin de prévenir des situations à risques, l'équipe crée des partenariats avec des acteurs de soins, ou du prendre soin : rondes de paroles, co-accompagnements. Au sein de l'établissement, la présence d'un ethnopsychologue oriente les pratiques éducatives et cliniques vers une prise en compte de l'interculturel. Pour mener à bien toutes ces missions, le service s'attache à renforcer la participation des personnes et leur pouvoir d'agir.

Loi du 26 janvier 2024

La loi « pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration » a été promulguée le 26 janvier 2024, après plusieurs mois de discussions et une adoption controversée. Elle impacte durablement le travail d'accompagnement de l'association que ce soit dans les modalités de la demande d'asile, du contentieux ou encore de l'intégration. Retour sur les principales mesures de ce nouveau cadre législatif.



Le texte final de la loi est similaire à la proposition initiale du gouvernement, par suite de la censure de près de 35 articles par le Conseil constitutionnel. Ces articles ont été rejetés principalement parce qu'ils étaient considérés comme des "cavaliers législatifs", sans liens suffisants avec le texte initial.

Les mesures jugées inconstitutionnelles concernaient principalement le durcissement du regroupement familial et de la réunification familiale, l'établissement de quotas d'immigration, le renforcement des conditions d'obtention de divers titres de séjour, ainsi que l'accès restreint aux prestations sociales.

Dès la fin d'année 2024, près de 50% des décrets d'application de ladite loi étaient d'ores et déjà publiés.

Le texte final de la loi du 26 janvier 2024 présente comme objectifs de :

- Lutter contre l'immigration illégale ;
- Réorganiser le système de l'asile ;
- Simplifier le contentieux du droit des étrangers ;
- Favoriser l'intégration par le travail et par la langue.

Pour l'Entraide Pierre Valdo, cette nouvelle loi modifie de nombreux aspects de l'accompagnement des personnes étrangères. Elle oblige à la mise en place d'une veille régulière et à la formation des équipes. Un webinaire, ainsi que des publications régulières permettent d'assurer ce suivi.

Si les dispositifs expérimentaux comme les « Pôles France Asile » et l'examen à 360° des titres de séjour ne concernent pas encore le public accompagné par l'Entraide Pierre Valdo, d'autres mesures amènent à une actualisation des pratiques et des connaissances.

Ainsi, en matière d'asile, la réorganisation du système d'asile qui implique notamment la généralisation du juge unique et la

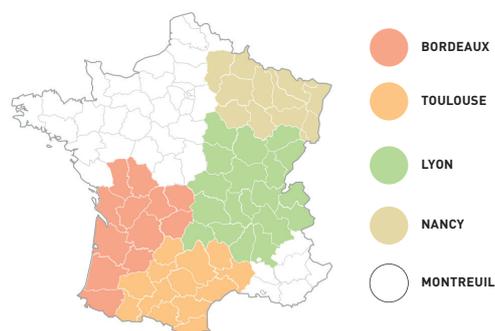
territorialisation de la CNDA en chambres territoriales va progressivement modifier les pratiques professionnelles des intervenants sociaux et par ricochet l'accompagnement des demandeurs d'asile. La généralisation et l'automatisme des mesures d'expulsion notifiées à l'issue du rejet des demandes d'asile vont dans le sens de l'accélération des procédures.

La loi du 26 janvier 2024 a prévu la création du Contrat d'Engagement au Respect des Principes de la République. Ce dernier doit être signé pour l'ensemble des demandes de titres de séjour, y compris pour les Bénéficiaires de la Protection Internationale. De manière générale, la maîtrise du français va progressivement devenir une condition indispensable à l'acquisition d'un titre de séjour.

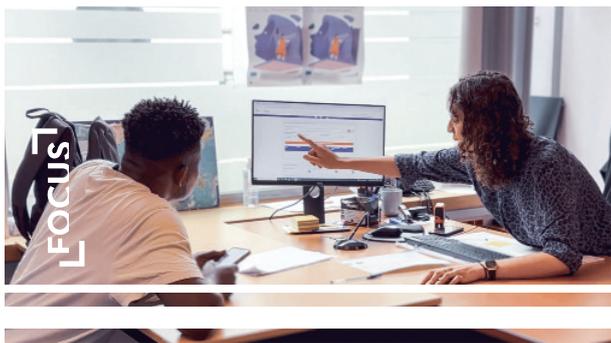
Objet d'une médiatisation importante, une admission exceptionnelle au séjour concernant les "métiers en tension" est désormais intégrée au CESEDA. Cette loi marque un durcissement des règles en matière de droit au séjour, elle restreint considérablement les garanties procédurales pour les personnes en demande d'une protection internationale et fait tomber les protections juridiques accordées à certaines catégories de population.

Enfin, l'année 2024 a aussi été marquée par l'adoption du Pacte sur la migration et l'asile, au niveau de l'Union Européenne, qui sera transposé en droit national d'ici 2026.

RÉPARTITION DES CHAMBRES TERRITORIALES DE LA CNDA



Programme AGIR



Le programme AGIR est un service d'accompagnement global et individualisé des réfugiés vers l'emploi et le logement.

Il consiste en un guichet unique départemental de l'intégration des réfugiés visant à assurer un parcours d'intégration sans rupture aux BPI. D'une durée de 24 mois maximum, AGIR permet de faciliter l'accès aux droits, d'accompagner les personnes vers un logement adapté et vers l'emploi et la formation.

En 2024, l'Entraide Pierre Valdo et ses partenaires ont déployé trois nouvelles plateformes AGIR portant à sept le nombre total de programmes gérés. Depuis 2023, l'Entraide Pierre Valdo et ses partenaires ont accompagné plus de 1 800 BPI.

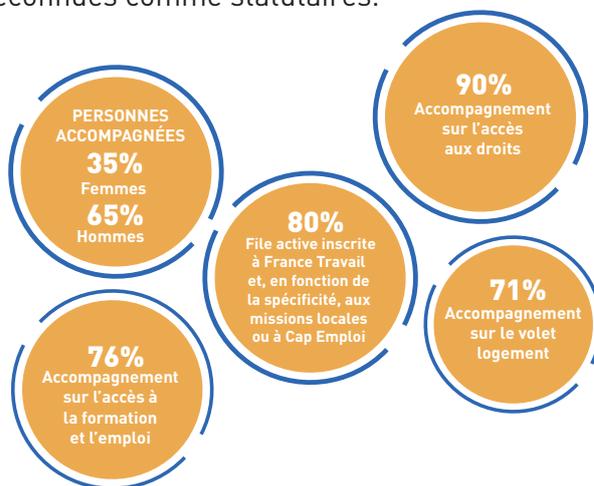
Les personnes sont orientées par la direction territoriale de l'OFII dont le département concerné dépend. Le premier entretien permet d'établir un diagnostic global de la situation. Il est suivi d'un entretien approfondi pour établir un plan d'action sur l'accès aux droits, au logement et à l'emploi.

Les personnes sont ensuite accompagnées par des binômes de référents sur l'accès aux droits et au logement d'une part et l'accès à la formation qualifiante et à l'emploi d'autre part.

Les intervenants sociaux diplômés mettent en œuvre l'accompagnement sur une période de 24 mois maximum afin de viser la stabilisation de la situation administrative et des droits de la personne, l'accès au logement durable avec une signature de bail nominatif, l'accès à une formation qualifiante ou un emploi durable.

Dans chaque département, les chef.fe.s de service des plateformes départementales du programme AGIR mettent en œuvre la coordination des acteurs locaux de l'intégration autour des situations individuelles mais aussi en tissant des liens de partenariats. Pour ce faire, des comités réguliers se sont tenus sur les territoires en lien avec les DDETS ainsi que les parties-prenantes d'AGIR. Pour les départements ayant déjà débuté leur déploiement avant 2024, les comités ont permis de souligner l'importance du travail partenarial et la place des BPI eux-mêmes dans le parcours d'intégration. Pour les départements débutant en 2024, des réunions de lancement ont permis de présenter le programme AGIR et ses modalités de déploiement à l'ensemble des parties prenantes.

À partir de juillet 2024, une décision nationale a donné lieu à un recentrement de la cible AGIR sur les Bénéficiaires de la Protection Internationale les plus vulnérables notamment pour limiter au maximum le sans-abrisme pour les personnes reconnues comme statutaires.



Chiffres des programmes opérés par l'association et ses partenaires en 2024

Abdul Basser, bénéficiaire AGIR 30

« Je suis arrivé en France en août 2022, sans parler un mot de français. Grâce à AGIR, j'ai pu suivre des formations et atteindre le niveau B1 en français. Bien que mon diplôme de dentiste obtenu en Afghanistan ne soit pas reconnu ici, AGIR m'a accompagné dans une formation et cela me permet de continuer à avancer. »



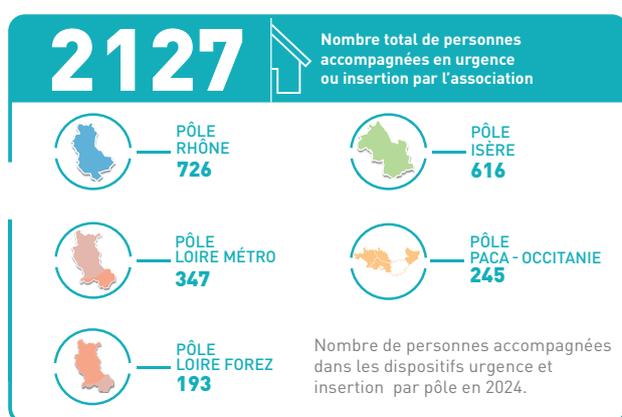
Quadratullah, bénéficiaire AGIR 30

« Mon parcours en France n'a pas été simple. Une fois mon statut de réfugié obtenu, le programme AGIR m'a aidé à intégrer une formation qualifiante en mécanique. J'ai obtenu mon diplôme et signé un CDI peu après. »



Urgence et Insertion

Depuis plus de 30 ans, les initiatives et les politiques publiques en matière de lutte contre la pauvreté se sont multipliées montrant cependant un impact relatif sur la précarité des couches sociales les plus vulnérables ainsi que sur les problématiques de sans-abrisme. Les limites actuelles que l'association et ses professionnels identifient sont des enjeux majeurs pour orienter les personnes en besoin urgent.



Les dispositifs dédiés au secteur de l'urgence et de l'insertion reposent sur des financements non-pérennes. La gestion d'une partie des financements liés à l'urgence pèse sur la capacité des associations à mettre en œuvre des politiques publiques sur le moyen terme. La problématique de saturation des hébergements amène à une révision des critères de vulnérabilité pour être éligible à un hébergement d'urgence.

Dans le secteur de l'urgence, en moyenne, plus de 50% de personnes accueillies sont en situation administrative complexe. Un autre frein majeur sur le secteur est celui de l'accès au logement dans les territoires sous forte tension immobilière avec des logements peu accessibles.

Face à ces défis, l'association a pour mission de maintenir son engagement, de défendre ses valeurs associatives, dans le respect du droit des personnes et des prérogatives de chaque acteur.

Pour l'Entraide Pierre Valdo cela passe par :

- Coordonner avec les autres associations gestionnaires de centres d'urgence et d'insertion ;
- Compléter l'accompagnement avec les acteurs de la santé (somatique et psychique), de la culture, de l'insertion professionnelle, etc. ;
- Participer à des réflexions collectives co-portées avec les fédérations (FAS, URIOPSS...) pour répondre collectivement aux enjeux de nos missions.

En Isère, l'association s'inscrit dans des travaux communs au sein de collectifs inter-associations sur la définition de l'Hébergement d'Urgence. Ceci afin d'identifier un socle commun à nos actions ainsi que les freins extrinsèques et intrinsèques dans nos missions. Un travail collectif a également été initié pour les CHRS de l'association pour plus de coordination entre dispositifs et d'adaptation aux besoins des personnes.

Des actions transverses comme la santé psychique, le soutien juridique des personnes et l'intégration de meilleures pratiques ont été intégrées dans la gestion des sites (bénévolat, mécénat, etc.) pour améliorer les conditions d'accompagnement.

Devant ces enjeux et ces tensions fortes, le travail social doit être un maillon essentiel dans la réflexion et l'élaboration des politiques sociales de solidarité.

Mineurs Non Accompagnés



Un Mineur Non Accompagné (MNA), est un enfant de moins de 18 ans, de nationalité étrangère, présent sur le territoire français sans représentant légal. Depuis la ratification en 1990 de la Convention internationale des droits de l'enfant, ces jeunes bénéficient des mêmes droits que tout autre enfant. Depuis la loi de décentralisation de 1983, leur prise en charge relève de la compétence des Conseils départementaux. En 2024, l'Entraide Pierre Valdo a accompagné 1 397 MNA.

UNE MISE À L'ABRI ET UNE ÉVALUATION SOUS TENSION

Lorsqu'un jeune se déclare MNA, le Conseil départemental où il se trouve met en place un accueil provisoire d'urgence.

La loi Taquet, adoptée en février 2022 et renforcée par un décret de décembre 2023, impose un temps de répit avant toute évaluation de la minorité et de l'isolement du jeune. Cette phase d'accueil provisoire dure cinq jours, renouvelables deux fois. La mise en œuvre de cette politique varie fortement d'un département à l'autre. Les disparités concernent tant les délais de prise en charge que les critères d'évaluation et les conditions d'accueil.

DES ENJEUX MULTIPLES ET CROISSANTS

En 2024, l'accompagnement des mineurs par l'association a permis de soulever des problématiques de plus en plus complexes. D'une part, les situations médicales sont de plus en plus lourdes et nécessitent une prise en charge importante. D'autre part, les MNA sont de plus en plus jeunes, ce qui oblige à repenser l'accompagnement. Malgré leur volonté commune de se construire un avenir en France, les MNA doivent faire face à des procédures administratives s'alourdissant et à une saturation des services administratifs qui retardent les réponses et donc leur intégration.

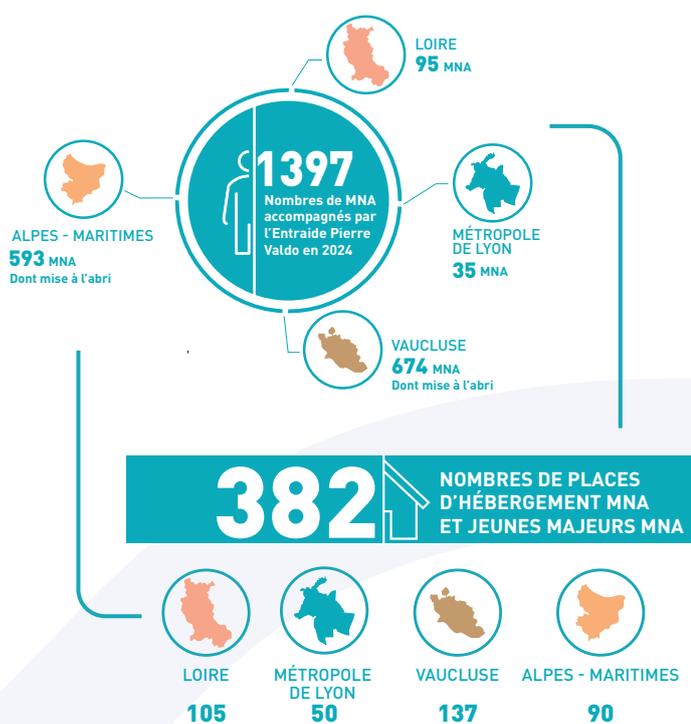
UNE RECHERCHE-ACTION POUR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE

Face à ces défis, certaines associations dont l'Entraide Pierre Valdo, en partenariat avec l'ENSEIS et son laboratoire ENSEIS Recherche, ont engagé une réflexion collective.

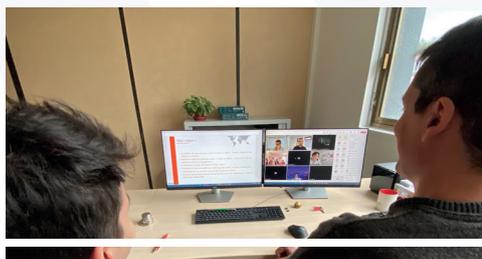
Cette recherche-action vise à analyser la place du récit de vie dans les processus d'évaluation et d'accompagnement des jeunes. Les travaux menés interrogent notamment :

- L'influence du cadre institutionnel et politique sur le récit des jeunes ;
- Les représentations des professionnels et leurs impacts sur l'accompagnement ;
- La difficulté pour les jeunes de sortir des cadres préétablis.

Cette démarche participative, associant chercheurs, professionnels et jeunes eux-mêmes, permettra de mieux adapter les pratiques aux réalités de terrain et de renforcer la qualité de l'accueil et du suivi des MNA en France.



Les autres temps forts de l'année 2024



Webinaire sur la loi migration

Présentation de l'analyse de la loi par le service juridique réunissant plus de 150 salariés de l'association.



50 ans d'accueil

Salariés, bénévoles, résidents et partenaires de l'association ont célébré un demi-siècle de solidarité autour d'un thème : l'accueil est une force.

FEVRIER

MARS

JUIN

JUILLET



Journée internationale des Droits des Femmes à Andrézieux

Journée d'ateliers et de prise de parole pour les résidentes de l'HUDA.



Fête de fin d'année à Yssingeaux

Journée de loisirs partagés pour les personnes accompagnées et les professionnels d'AGIR 43, du CPH ainsi que de la réinstallation.



Recrutement de bénévoles au WEVA de Saint-Etienne

Les équipes MNA diffus et MECS 42 du pôle Loire Forez ont sensibilisé et recruté de nouveaux bénévoles lors du Week-End de la Vie Associative.



Lettre du président de la République

Les salariés et bénévoles ont reçu une lettre de remerciement du président pour leur engagement.



Séminaire encadrement

Réunion des personnels d'encadrement pour partager les enjeux de l'association.

AOÛT

SEPT

OCT

NOV



Vide dressing au CAES 38

Don de vêtements aux résidents du CAES de Grenoble grâce à la mobilisation d'étudiants de l'IFRA en coordination avec le service achats du Siège.



Bénévoles de Lumière

9 résidents et salariés se sont engagés comme bénévoles lors du festival de cinéma de Lyon.



Journée Inter-institutionnelle

Les équipes du pôle Ardèche Haute-Loire et du Siège se sont retrouvées pour une journée conviviale.



03

LES PÔLES TERRITORIAUX

PÔLE LOIRE FOREZ



En bref

- 105 jeunes suivis dans le cadre de la protection de l'enfance, hébergés sur un collectif de 50 places pour les plus jeunes et dans 27 appartements éducatifs pour les plus de 16 ans.
- 39 logements en IML et 89 personnes hébergées en CHRS dans des appartements.
- 430 demandeurs d'asile répartis sur l'HUDA d'Andrézieux-Bouthéon ainsi que l'HUDA et le CADA du Canton de Boën-sur-Lignon.
- 60 personnes réinstallées dans des logements à Roanne et son agglomération.

La vie dans les établissements a été au cœur des réflexions de l'année 2024, soutenues en cela par les déménagements et les évaluations externes de plusieurs services. De nombreuses activités, partenariats, projets ont été mis en œuvre avec une acuité toute particulière pour plusieurs établissements, contribuant ainsi à de meilleures conditions d'accueil et de participation des résidents par les équipes.

L'année 2024 a été marquée par plusieurs déménagements vers de meilleurs locaux pour trois services : appartements éducatifs des MNA, le service de réinstallation à Roanne et le CADA de Saint-Thurin.

L'HUDA d'Andrézieux-Bouthéon a mis en œuvre pour la première fois des projets dans le cadre de la politique de la ville.

En outre, une coactivité avec le Département de la Loire a débuté cette fin d'année 2024 sur l'établissement collectif de la MECS.

Sur le volet de la protection de l'enfance, l'année a par ailleurs donné lieu aux évaluations externes du service des appartements éducatifs en février 2024 et de la MECS en novembre 2024 ainsi qu'à l'inspection départementale des deux dispositifs en octobre 2024.

PROTECTION DE L'ENFANCE

Comme chaque année, de nombreuses activités de détente et découverte ont eu lieu avec les jeunes. Pour la première fois, du 21 au 22 août 2024, 14 jeunes de la MECS ont profité d'un séjour en Lozère encadré par deux éducatrices et un veilleur de nuit.

La signature d'une convention de partenariat a permis à l'association Rimbaud d'intervenir régulièrement au sein de la MECS pour des séances de sensibilisation aux addictions. Au total, 36 jeunes ont bénéficié des cinq séances proposées.

En août 2024, le déménagement du service MNA 42 dans des locaux avec un extérieur aura permis à des jeunes accompagnés, bénévoles, salariés, personnels d'encadrement et représentants du département de la Loire, de se retrouver pour une inauguration conviviale.

L'aboutissement de la mise en œuvre du projet dans des locaux qui permettent de recevoir des bénévoles et d'organiser des séances collectives pour les jeunes apporte une dimension du « faire ensemble » enrichissante pour tous.

RÉINSTALLATION

Afin de renforcer l'accompagnement des résidents et leur offrir une meilleure connaissance de la société d'accueil, nous avons travaillé en lien avec la Ligue de l'Enseignement de Roanne afin d'intégrer une mission de service civique en renfort de l'équipe. Le déménagement dans les nouveaux bureaux a permis d'avoir plus d'espace et d'intégrer le programme AGIR 42 pour l'insertion socio-professionnelle des BPI.

HUDA ET CADA DE BOËN-SUR-LIGNON

Avec l'association « Renaissance d'Urfé », quatre personnes ont participé activement à deux chantiers sur deux semaines, au château des Cornes d'Urfé à Champoly. Ces chantiers bénévoles aident au maintien des vestiges du

PÔLE LOIRE FOREZ

château et permettent des rencontres entre demandeurs d'asile, habitants et bénévoles d'horizons divers.

Par ailleurs, une convention a été signée avec la Médiathèque Copernic et des temps d'échange sur différentes thématiques sont régulièrement proposés aux résidents.

À noter également, le projet POPOTE CHEF porté avec Loire Forez Agglo et le Château de Gouttelas jusqu'en juillet 2025. Pendant trois jours d'octobre, sous un soleil radieux dans le parc du site de Saint-Thurin, une quinzaine de résidents (femmes et hommes) ont fait découvrir 14 recettes de leurs 11 pays d'origine. Une fresque a également été réalisée. Une grande réussite dont l'apothéose fut la soirée de clôture, le 30 octobre, dans la salle des fêtes gracieusement prêtée par la commune de Saint-Thurin. La salle était pleine et le sourire se lisait sur tous les visages.

CHRS ET IML

La dimension collective joue un rôle important dans l'accompagnement des résidents au sein du CHRS. Plusieurs activités ont été proposées afin de favoriser l'ouverture sur l'extérieur et briser l'isolement social. Ces moments sont des occasions de renforcer le travail sur certaines problématiques : la parentalité, l'ouverture à la culture, l'insertion sociale au sein du territoire local. Le service IML s'est encore développé avec 39 logements en fin d'année 2024, avec des résidents accompagnés par des professionnels du travail social.

DÉMÉNAGEMENT DU CADA DE BOËN

Le déménagement du CADA a permis de :

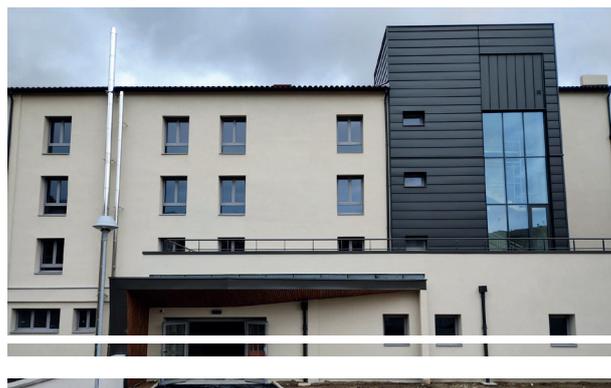
- Proposer aux résidents un hébergement confortable répondant aux normes récentes ;
- Garantir aux résidents un accès facilité aux différents services grâce à la proximité immédiate des transports en commun (train et bus à cinq minutes à pied) ;
- Développer l'autonomie des résidents dans leur vie quotidienne ;
- Diminuer les temps de déplacement et d'accompagnement effectués par les salariés ;
- Réduire les contraintes logistiques liées à la grande ruralité.

Le déménagement de plus de 80 résidents, en provenance de quatre lieux différents (Sail-sous-Couzan, Saint-Didier-sur-Rochefort, Saint-Thurin, Boën-sur-Lignon), et de 10 salariés doit sa réussite à une organisation commencée très en amont, un an auparavant. En effet, de nombreux temps clés de préparation ont été nécessaires pour ce transfert : réunions spécifiques déménagement, visites techniques de chantier...

Un déménagement en plusieurs phases :

- Le 28 novembre : arrivée des deux premières résidentes ;
- Les 28 et 29 novembre : 33 résidents de Saint-Didier-sur-Rochefort intègrent le nouveau bâtiment ;
- Le 30 novembre : huit résidents de Sail-sous-Couzan sont transférés ;
- Les 2,3 et 4 décembre : 34 résidents de Saint-Thurin sont transférés, ainsi que toute l'équipe des salariés CADA (des bureaux HUDA et des annexes CADA seront installés dans 2 appartements dans le centre de Boën-sur-Lignon).

Ce nouveau CADA allie dignité de l'accueil, amélioration des conditions de travail des salariés et performance énergétique. Une attention particulière a été mise à l'inclusivité du site avec des places destinées à des personnes à mobilité réduite.



PÔLE LOIRE FOREZ

PROJET POLITIQUE DE LA VILLE À L'HUDA D'ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON

Le projet Ville-Vie-Vacances

Ce projet s'est adressé aux jeunes de 11 à 17 ans. Il était articulé autour du « prendre soin de soi » avec des temps d'art-thérapie, de sophrologie et la découverte de cinq grands domaines d'activités :

- La culture et l'art ;
- L'expression de soi ;
- Les sciences et la technique ;
- Le sport ;
- L'environnement et le développement durable.

Plusieurs activités en lien avec ces domaines ont été proposées aux jeunes sur les vacances d'automne et de fin d'année ainsi que sur l'ensemble des mercredis entre ces deux périodes de vacances : fabrication de savons, théâtre, sortie patinoire, après-midi jeux de société, etc.

Les activités qui se sont déroulées à l'extérieur de l'établissement ont été encadrées par un professionnel de l'HUDA et plusieurs résidents. Elles ont permis aux jeunes de découvrir leur territoire, de se découvrir et de souder le groupe d'adolescents.



quartiers2030



Le projet Quartier d'été

Ce second projet s'adressait aux familles et aux jeunes de 18 à 25 ans. Il a démarré avec la fête d'été de l'HUDA en juillet 2024 et a pris fin avec la fête de fin d'année en décembre. Entre ces deux temps forts, des activités ont été proposées aux familles : thérapies familiales, sorties en plein air, kermesse, etc. Des activités plus spécifiques ont rassemblé les jeunes, notamment les isolés : l'atelier hebdomadaire carnet de route, sortie VTT, etc.

DAHLIR l'insertion par l'activité culturelle et sportive

Le DAHLIR (Dispositif d'Accompagnement Handicap Loisirs Intégrés) est apparu en 2006 pour permettre aux personnes en situation de handicap de découvrir plusieurs sports via les comités départementaux. Développant son activité d'inclusion, le dispositif a été ouvert aux résidents du CHRS. Afin de lever les freins socio-professionnels, le DAHLIR propose un parcours intégré dans une démarche d'approche globale de la personne.

Le dispositif utilise l'activité physique et plus largement l'activité de loisirs (culturelle, artistique, bénévolat...) pour les personnes en grande fragilité sociale, en situation d'isolement et les plus éloignées de l'emploi.

Des interventions hebdomadaires d'activités physiques adaptées ou des sessions d'activités culturelles sont proposées. En 2024, le DAHLIR a accompagné une centaine de résidents du CHRS. Au fil des séances,

l'intervenant du DAHLIR a pu observer « une communication croissante entre les résidents », « une cohésion naissante en lien avec la pratique du sport en équipe » et « une entraide entre bénéficiaires ».



L'intervenant précise que la participation des résidents du CHRS constitue une réelle plus-value dans le parcours de la personne, notamment par « une remobilisation physique et personnelle », par « un renforcement du pouvoir d'agir » et par « une amélioration du bien-être physique, mental et social ».

PÔLE HAUTE-LOIRE ARDÈCHE



En bref

En Haute-Loire et en Ardèche, divers outils contribuent à l'accueil et à l'intégration des populations vulnérables en demande de protection et statutaires :

- Les Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) 137 places (45 en Ardèche et 92 en Haute-Loire);

- Les Centres Provisoires d'Hébergement (CPH) 120 places (60 places en Ardèche et 60 places en Haute-Loire);
- Les programmes de réinstallation;
- Le programme AGIR.

2024 a confirmé la volonté du pôle Haute-Loire Ardèche de maintenir un accueil de qualité pour tous ses établissements et services.

LA MOBILITÉ ET L'ACCÈS AUX SOINS

La mobilité et l'accès aux soins représentent des défis majeurs. En zone rurale, ils impliquent un mode de fonctionnement et un accompagnement accentué des équipes ainsi que des bénévoles, notamment pour les transports vers de plus grandes villes comme Saint-Étienne ou Lyon.

L'INTÉGRATION PAR LE LOGEMENT, LE TRAVAIL ET LA FORMATION

L'intégration par l'emploi est un facteur clé de l'intégration sociale. Le travail partenarial avec les acteurs de l'insertion socio-professionnelle permet la mise en œuvre de projets en matière d'accès à la formation et à l'emploi. La présence des Conseillers en Insertion Professionnelle au sein des équipes permet de développer au mieux cet axe d'intégration.

La participation du pôle à la journée de rencontre entre les structures d'insertion pour l'activité économique et les prescripteurs du secteur hébergement et insertion en Haute-Loire : « l'accompagnement à l'emploi pour tous : comment déployer les pratiques » a facilité l'interconnaissance et l'ouverture de potentiels partenariats.

Le déploiement du programme AGIR en mai 2024 en Haute-Loire, porté par l'association, a permis l'accompagnement global et individualisé des BPI et la coordination de tous les acteurs, nécessaire à la construction de leur parcours et leur intégration durable.

LA QUALITÉ D'ACCUEIL



Sortie Voie Fluvia entre résidents et salariés

L'année 2024 a été l'occasion d'améliorer les conditions d'accueil et de vie des résidents notamment grâce aux déménagements de locaux d'accueil à Yssingaux et à Aubenas, permettant d'optimiser l'utilisation des ressources et d'améliorer les conditions de travail des salariés.

L'appartement témoin à Yssingaux est un projet innovant qui sert de lieu d'apprentissage de la gestion des fluides et de l'énergie (eau, gaz et électricité) aux usagers. La pédagogie qui y est dispensée sous forme ludique et compréhensible par tous au moyen d'illustrations, de pictogrammes et d'exemples concrets contribue à l'autonomie.

PÔLE HAUTE-LOIRE ARDÈCHE



Course des Poulettes à Yssingeaux

La participation des usagers et des équipes à divers événements locaux, comme la Course des Poulettes dans le cadre d'Octobre rose et la participation au réveillon du 31 décembre 2024 à Yssingeaux, soutenu par un engagement fort des bénévoles, ont joué un rôle crucial dans la création de liens sociaux entre les résidents et les habitants. Le journal du CADA de Saint-Agrève montre en rétrospective tous les projets mis en œuvre durant cette année pour et avec les usagers par les bénévoles et l'équipe.

La contribution active des résidents, lors des inondations au Chambon-sur-Lignon ainsi que des épisodes neigeux soudains, a démontré leur volonté de contribuer positivement à la communauté. Leur engagement lors de ces événements a renforcé le tissu social et a montré que l'inclusion des nouveaux arrivants est une force pour les territoires.

Cette année, le dispositif de Réinstallation en Haute-Loire a atteint ses objectifs. La captation de nouveaux logements en diffus y est encore possible même si une certaine tension à cet égard commence à être repérée. En Ardèche, cette action reste un défi. En effet, il y a peu de candidats souhaitant venir s'établir dans ce département et la tension en terme d'accès au logement est prégnante.

JOURNÉES INSTITUTIONNELLES

La journée inter-pôles du 6 juin a réuni une centaine de salariés des pôles Loire-Forez, Loire-Métropole, Haute-Loire et Ardèche. Le partage des pratiques, sous forme ludique, a permis de présenter tous les services et dispositifs et de développer l'interconnaissance.

La journée du pôle Haute-Loire Ardèche organisée le 15 octobre avec la présence des collègues du siège a permis de se rencontrer, partager les bonnes pratiques et renforcer mutuellement la coopération entre les différents acteurs impliqués.

En 2024, les établissements et dispositifs du pôle ont réussi à mettre en place des améliorations significatives tout en relevant des défis majeurs, grâce à l'engagement des équipes et des bénévoles. La diversité des actions menées, que ce soit dans l'amélioration des conditions d'accueil, la gestion de la mobilité ou l'intégration sociale et économique des usagers, témoigne d'une volonté forte de garantir un accueil de qualité malgré les difficultés géographiques, économiques et sociales. Le travail partenarial et la participation active des résidents, notamment à travers des projets innovants et des événements locaux, ont renforcé le lien social et contribué à l'inclusion des populations vulnérables dans la communauté.



Réveillon entre résidents et les équipes du pôle

Les enjeux restent nombreux, notamment en matière d'accès au logement, à l'emploi et aux soins, particulièrement dans les territoires ruraux. Le maintien de la qualité d'accueil et l'optimisation des ressources humaines et matérielles apparaissent comme des axes essentiels pour faire face à ces défis, tout en favorisant l'autonomie des usagers et leur intégration durable. Les événements interprofessionnels ont par ailleurs permis de renforcer la coopération entre les différents acteurs et de stimuler les échanges de bonnes pratiques, consolidant ainsi la force de notre système d'accueil.

PÔLE RHÔNE



En bref

Le Pôle Rhône de l'Entraide Pierre Valdo agit sur le territoire à travers quatre grands secteurs d'activités : l'hébergement d'urgence, l'insertion et l'intégration avec les services de l'Etat; le secteur de la protection de l'enfance en liens étroits avec la Métropole de Lyon et le secteur de l'animation en partenariat avec la ville de Lyon.

Chacun de ces domaines vise à répondre aux défis spécifiques des personnes accompagnées en leur offrant un soutien structuré et personnalisé.

HÉBERGEMENT D'URGENCE ET INSERTION

Cette activité comprend trois structures **d'hébergement d'urgence en habitat collectif** ainsi qu'un dispositif d'appartements relais favorisant l'insertion :

- **Un Hébergement d'Urgence (HU) de 80 personnes** dans la ville de Lyon, qui accueille des familles et des personnes isolées. L'accompagnement est assuré par une équipe pluridisciplinaire encadrée par un chef de service. En 2024, un travail d'autonomisation des résidents a été amorcé, notamment à travers des dispositifs de tickets services et des projets personnalisés ;
- **Un Hébergement d'Urgence de 60 places** composé de 30 studios réservés exclusivement aux familles. Situé à Givors, dans un quartier caractérisé par une mixité sociale et une dynamique significative, ce service permet aux résidents de profiter des infrastructures municipales ainsi que des activités de loisirs et culturelles, en collaboration avec le CCAS.
- Le Dispositif d'Hébergement d'Urgence (DHU) de Bron qui **accueille 60 personnes** et comprend un espace collectif pour les repas et l'hygiène. Ce site dispose également de **15 places d'urgence ouvertes 24h/24 et 7j/7** en partenariat avec la Maison de la Veille Sociale du Rhône qui gère le 115.

PROTECTION DE L'ENFANCE

L'Entraide Pierre Valdo intervient également auprès des jeunes à travers :

- **Le service des Mineurs Non Accompagnés (MNA)**, qui propose **20 places en collectif et 30 en appartements éducatifs** ;
- **Le service des Jeunes Majeurs (JM)**, avec **28 places en appartements éducatifs**.

En 2024, une réorganisation a permis de centraliser ces services dans de nouveaux locaux professionnels, **plus accessibles** pour les jeunes accompagnés, **à proximité des transports en commun**, optimisant ainsi les déplacements des jeunes et des travailleurs sociaux. L'année 2024 a aussi été celle de la construction, l'équipe a développé de nombreux partenariats notamment autour de l'insertion professionnelle et de l'accès à la culture.

L'ANIMATION

L'Accueil de Loisir Sans Hébergement de **l'Espace Pierre Valdo**, situé dans le 5^e arrondissement de Lyon, accueille des enfants de 3 à 12 ans dans **un cadre verdoyant de 2 hectares**. Il propose des activités périscolaires et des animations en lien avec la nature.

PÔLE RHÔNE

L'INTÉGRATION

Le **Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) d'une capacité de 69 places** accompagne les BPI les plus vulnérables vers l'autonomie, en leur fournissant un hébergement provisoire ainsi qu'un accompagnement social global et individualisé. Son rôle est d'aider les bénéficiaires à comprendre les démarches administratives, se former, trouver un emploi, un logement pérenne, et inscrire leurs enfants à l'école.

Le **service d'insertion ARUP** accompagne les personnes en transition vers l'autonomie en leur proposant un hébergement en appartements diffus. Il permet à environ **10 familles** de bénéficier d'un suivi personnalisé favorisant l'accès au logement, à l'emploi et à la réinsertion sociale.

PARTENAIRES DE PROXIMITÉ

Face aux défis des missions, les différents établissements s'appuient sur un réseau de partenaires qui permet de compléter et de renforcer les accompagnements proposés.

Ainsi, l'HU de Lyon a mis en place avec l'association SOHDEV (Santé Orale, Handicap Dépendance et Vulnérabilité) des actions de prévention et de promotion de la santé orale. Dans un premier temps, les professionnels du site ont été formés, des supports de sensibilisation et un recensement des besoins ont été effectués. Ensuite, des ateliers ont été co-animés par une professionnelle de SOHDEV. Un pour les familles (4 mamans présentes avec leurs enfants) et un autre pour les personnes « isolées » (environ 10 personnes). Cette action a suscité un véritable intérêt pour les personnes présentes qui ont pu obtenir des conseils de la professionnelle afin de développer leur connaissance sur la santé.

L'Espace Pierre Valdo a quant à lui consolidé un projet de rencontres intergénérationnelles entre les résidents de l'EHPAD « Étoile du jour » et les enfants du centre de loisirs, notamment à travers des ateliers bienveillants qui favorisent

le lien social et l'échange entre générations, avec 10 enfants de 7 à 12 ans volontaires pour de la cuisine, des activités manuelles ou encore du chant...

D'autre part, le DHU de Bron a mis en place un partenariat structurant avec l'association PAPOTO – Parentalité Pour Tous. Composée d'experts de l'enfance, cette structure agit en prévention des inégalités de développement chez l'enfant, en soutenant les parents confrontés à des vulnérabilités psychosociales. Dans ce cadre, quatre ateliers ont été conduits par une intervenante spécialisée, en présence des parents et de leurs enfants, autour des thématiques suivantes :

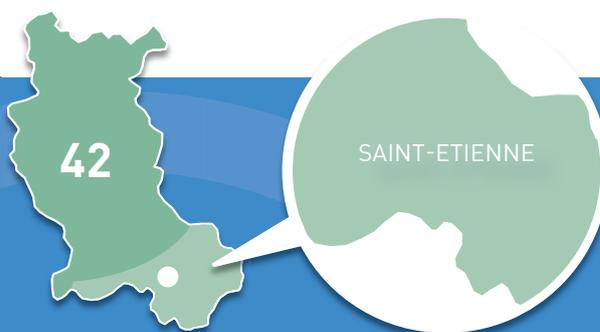
- L'importance des interactions précoces ;
- Le besoin de sécurité affective ;
- La régulation des émotions chez le jeune enfant ;
- Le développement du langage et le rôle du jeu ;
- L'approche de la discipline positive.

Ce partenariat a contribué à renforcer les compétences parentales, tout en favorisant une compréhension plus approfondie des besoins spécifiques des enfants.

Enfin, le CPH a pu trouver des réponses adaptées à la demande de logements en sortie d'accompagnement grâce à un travail collectif avec la Maison de la Veille Sociale (MVS) du Rhône. Le dispositif ACIA-MVS est un dispositif de priorisation d'accès au logement social à destination des personnes en hébergement ou en logement temporaire .

Ce dispositif permet la mise à disposition d'offres de logements par des bailleurs sociaux, que la MVS transmet aux structures d'hébergement. Ces « offres ouvertes » sont transmises aux ménages qui se positionnent sur les logements qui les intéressent. Dans le contexte de forte tension immobilière du Rhône, les personnes hébergées au CPH qui reçoivent des propositions de logement sont beaucoup plus impliquées dans leur parcours d'accès à un logement autonome.

PÔLE LOIRE MÉTROPOLE



En bref

En 2024, le pôle Loire Métropole a poursuivi son organisation en rassemblant dispositifs et professionnels autour d'un projet commun : offrir aux personnes en quête d'asile et d'intégration un parcours d'accompagnement global. Dès leur arrivée sur le sol français, ces personnes bénéficient d'un accompagnement pensé pour répondre à leurs besoins urgents et favoriser leur autonomie. Ce parcours débute avec la SPADA, se poursuit dans les Centres d'Accueil pour

Demandeurs d'Asile (CADA) et les Hébergements d'Urgence (HUDA), et se complète dans les Centres Provisoires d'Hébergement (CPH) pour ceux qui obtiennent une protection internationale. À cela s'ajoutent les dispositifs urgence, MATER 42 (accompagnement des femmes enceintes et/ou avec nourrisson de moins de 6 mois) et Droits Incomplets (pour les personnes en situation administrative complexe) ainsi que le programme Ukraine qui viennent renforcer la diversité des services du pôle.

UNE ANNÉE D'OUVERTURE DE DISPOSITIFS

L'année a été marquée par l'ouverture de trois dispositifs. En avril, le Centre d'Accueil et d'Évaluation des Situations (CAES) de la Loire a vu le jour, offrant 80 places dans une structure unique sur le département. Ce dispositif, intégré au Dispositif National d'Accueil, propose un hébergement temporaire et une évaluation approfondie des situations sociales et administratives, spécialement conçue pour les primo-arrivants souvent dépourvus de ressources. Par ailleurs, le programme AGIR a été lancé pour offrir un accompagnement global aux Bénéficiaires de la Protection Internationale, les orientant vers l'emploi, le logement et l'accès aux droits. Enfin en juin, 60 places d'hébergement d'urgence initialement destinées aux déplacés ukrainiens ont été transformées en solutions accessibles via le 115, témoignant de la capacité du pôle à s'adapter aux enjeux actuels.

CAES de Grand-Croix

Le CAES se distingue par son approche innovante et attentive aux besoins des personnes accompagnées. Conçu pour des séjours théoriquement limités à un mois – et souvent raccourcis dans la pratique – il accueille principalement des primo-arrivants dont les droits restent en attente d'activation.

Les équipes mobilisées réalisent les premières démarches administratives et juridiques, avec une attention particulière aux récits destinés à l'OFPRA pour la demande d'asile ainsi qu'une évaluation sociale et médicale des besoins urgents.

Parallèlement, les équipes organisent l'accueil quotidien : installation, repas, distribution de kits d'hygiène et gestion logistique se conjuguent pour créer un environnement propice à la reconstruction des parcours souvent fragilisés. Ce travail bénéficie du soutien de partenaires tels qu'Emmaüs, l'association « Féminité sans abri » et les services de santé locaux. Bien que le CAES ait subi le débordement imprévu de la rivière le Gier en octobre – entraînant une inondation et la fermeture temporaire du site – l'attente d'une réouverture dès mars 2025 anime les équipes.

ACTIVITÉS D'INTÉGRATION MUTUALISÉES

L'intégration, pilier central de la mission du pôle, a également connu une véritable dynamique en 2024. La relocalisation des dispositifs d'intégration, auparavant dispersés entre le CPH, les Droits Incomplets et le dispositif AILE, avec le nouveau programme AGIR, a créé une synergie entre les différentes actions.

PÔLE LOIRE MÉTROPOLE



L'équipe AGIR dans les nouveaux locaux rue Claude Lebois

Cette réunion sur un même site favorise non seulement la mutualisation des ressources matérielles – locaux modernes, véhicules partagés, salle de réunion conviviale – mais aussi un échange fluide et constant entre les équipes. L'ambition est commune : accompagner les Bénéficiaires de la Protection Internationale vers une insertion réussie en abordant des thématiques variées telles que la gestion budgétaire, l'accès à l'emploi, la recherche de logement et, bien sûr, la santé.

INITIATIVES TRANSVERSALES

Au-delà de ces dispositifs spécifiques, 2024 a été une année riche en initiatives transversales qui témoignent d'un engagement fort pour la solidarité et l'innovation. Ainsi, le Service départemental d'incendie et de secours de la Loire est intervenu pour former les résidents du dispositif MATER 42 aux gestes de premiers secours, renforçant ainsi leur capacité à réagir face aux urgences. Par ailleurs, la SPADA, en étroite collaboration avec le service communication de l'association, a produit des vidéos informatives qui expliquent le parcours d'asile, le rôle des différentes institutions et les droits fondamentaux, rencontrant un vif succès auprès des primo-arrivants.

Ainsi, 2024 s'inscrit comme une année charnière pour le pôle Loire Métropole, une période où innovation, solidarité et adaptabilité se conjuguent pour offrir un accompagnement sur mesure. Face aux défis, qu'ils soient liés aux imprévus ou aux complexités administratives, le pôle démontre sa capacité à se renouveler et à répondre avec justesse aux besoins d'un public en quête d'espoir et de dignité.

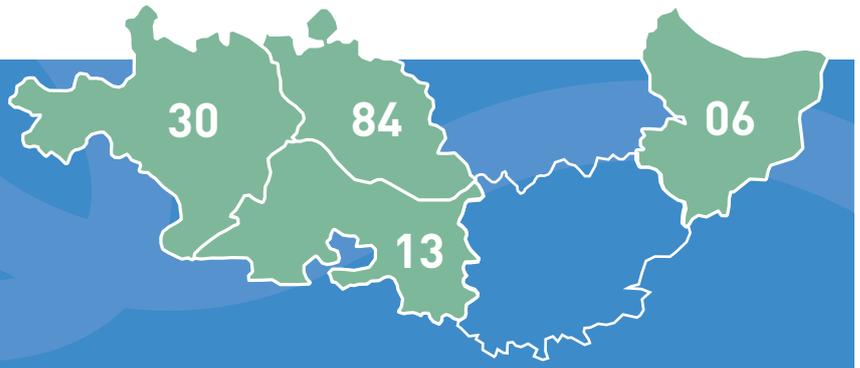
CONSOLIDATION D'UN PÔLE SANTÉ



Ce dernier axe a pris de ampleur avec la création d'un poste d'infirmier supplémentaire, venu compléter la présence de deux infirmières en poste

depuis 2022. Grâce à ce soutien, le pôle a pu intensifier ses actions médicales. Dès l'accueil dans les dispositifs, un premier entretien permet de détecter rapidement toute pathologie, qu'elle soit physique ou psychique. Pour les cas plus complexes, un suivi renforcé est assuré, tout en maintenant une vigilance particulière face aux risques d'épidémies comme la gale. Dans une démarche de santé publique, des campagnes de vaccination ont été organisées, avec des sessions dédiées qui ont permis de protéger une quarantaine de personnes. Des actions de dépistage – qu'il s'agisse de tuberculose ou de cancers, notamment du col de l'utérus – viennent compléter ces actions, sans oublier des ateliers de sensibilisation au cancer du sein ou de prévention des infections sexuellement transmissibles. L'ensemble de ces actions est rythmé par des « cafés santé » conviviaux, moments d'échange et d'information qui renforcent le lien entre les équipes et les usagers.

PÔLE PACA OCCITANIE



En bref

En 2024, le pôle PACA - Occitanie accompagne des personnes en situation de vulnérabilité en mettant en place des dispositifs spécifiques et adaptés aux besoins des publics. Face aux défis croissants liés à l'accueil des populations en demande de protection, le pôle poursuit son engagement dans quatre départements (Gard, Vaucluse, Bouches-du-Rhône et Alpes-Maritimes) et deux régions (PACA et Occitanie).

Le pôle PACA - Occitanie intervient principalement dans les domaines suivants :

- L'asile et l'intégration ;
- La protection de l'enfance ;
- L'hébergement d'urgence.

Le pôle Provence Alpes Côte d'Azur - Occitanie s'inscrit dans une démarche engagée au service des personnes vulnérables, en mettant en place des dispositifs d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement adaptés. Il répond aux enjeux majeurs liés à l'asile, à l'intégration, à la protection de l'enfance et à l'hébergement d'urgence, en collaboration avec les institutions publiques et les partenaires associatifs.

L'ASILE ET L'INTÉGRATION

- 1 277 personnes ont été reçues en HUDA (Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile);
- Deux programmes AGIR pour faciliter l'accès aux droits, au logement et à l'emploi;
- 100 personnes reçues au Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) et autres dispositifs spécialisés.

LA PROTECTION DE L'ENFANCE

- 1 267 Mineurs Non Accompagnés (MNA) accueillis et pris en charge en MECS (Maisons d'Enfants à Caractère Social).
- 201 jeunes majeurs accompagnés vers l'autonomie avec un suivi personnalisé.

L'HÉBERGEMENT D'URGENCE

245 personnes prises en charge pour de l'hébergement temporaire et stabilisation des publics en précarité.

ACTIONS ÉDUCATIVES ET SOCIO-RÉCRÉATIVES AUPRÈS DES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

Pagayer vers l'apaisement : une descente de la Sorgue pour tisser du lien

Le 9 août 2024, les jeunes des MECS MNA d'Avignon et de Carpentras ont vécu une journée hors du commun lors d'une descente en canoë sur la Sorgue. Cette activité, pensée comme un temps de répit, a permis aux jeunes de renouer symboliquement avec l'eau, souvent associée à des traversées traumatisantes. Au-delà de la détente, cette sortie a favorisé la cohésion, l'échange entre services, la confiance en soi et l'inclusion.



Sortie en canoë sur la Sorgue : un moment de répit et de lien pour les jeunes accueillis.

PÔLE PACA OCCITANIE

INCLUSION PAR LE SPORT ET LA CONVIVIALITÉ

HUDA 13, vainqueur du tournoi départemental de football 2024

En juin 2024, l'équipe HUDA 13 a brillamment remporté le tournoi départemental de football réunissant 150 participants issus du Dispositif National d'Accueil. Cet événement

a illustré combien le sport peut être un vecteur puissant de lien social, de fierté et de valorisation des personnes hébergées. L'équipe organisera la prochaine édition en 2025.



L'équipe HUDA 13 en action lors du tournoi départemental de football

PARCOURS DE RÉINSTALLATION : UN ACCOMPAGNEMENT DÈS LA PREMIÈRE MINUTE

Créer du lien dès l'arrivée

L'accompagnement des familles réinstallées commence dès leur arrivée, à l'aéroport ou à la gare. Ce moment fondateur est le point de départ d'un lien de confiance durable.

La présence bienveillante de l'équipe et le soutien des stagiaires en formation participent à la réussite de cette première étape cruciale du parcours.



Un accompagnement dès l'arrivée : l'équipe accueille les familles pour créer un premier lien de confiance

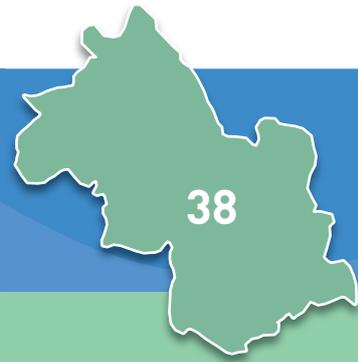
Accompagnement vers l'autonomie et l'insertion

L'adhésion des résidents : levier de sortie de l'urgence

En 2024, l'équipe pluridisciplinaire du HU 13 a renforcé la qualité de l'accompagnement proposé, permettant à de nombreux résidents de dépasser l'état d'attente pour s'inscrire activement dans un projet d'insertion. L'exemple de Mme K., réfugiée ayant surmonté des freins administratifs

majeurs, illustre cette dynamique positive : maintien dans l'emploi, obtention du titre de séjour et accès à un logement social autonome. Ce parcours témoigne de la force d'une adhésion active et accompagnée, capable de transformer des situations d'attente en véritables trajectoires de réussite.

PÔLE ISÈRE



En bref

Avec près de 10 établissements et services et 1 300 places d'hébergement, le Pôle Isère regroupe principalement des dispositifs du champ asile et de l'hébergement d'urgence et d'insertion.

La grande précarité et la plus grande vulnérabilité des ménages orientés nécessitent de poursuivre le travail d'élargissement du cercle partenarial isérois déjà initié ces dernières années.

La création de postes d'infirmière et de psychologue sur le pôle a notamment permis de mieux prendre en considération les questions globales de santé

pour mieux orienter les personnes et créer des partenariats amenant une réelle plus-value à l'accompagnement existant;

La captation de places d'hébergement, principalement sur des sites collectifs reste un enjeu fort compte-tenu de la grande tension locative sur le territoire. Elle nécessitera le renforcement de liens avec les acteurs locaux qui permettront de proposer aux ménages accompagnés d'avantage de solutions dans leurs parcours vers l'autonomie.

UNE DYNAMIQUE RÉFLEXIVE À L'ŒUVRE

Le contexte global dans lequel s'inscrivent les activités de l'association et plus particulièrement du pôle Isère évolue en permanence, cela amène des (re)questionnements sur nos missions et sur l'évolution du travail social.

Ainsi, le pôle Isère s'inscrit depuis deux ans dans une dynamique réflexive à différents niveaux avec une accélération sur l'année 2024 dans une démarche d'amélioration continue.

DES GROUPES DE TRAVAIL TRANSVERSES

La journée institutionnelle de février 2024 s'est articulée autour du thème : Penser et mettre en œuvre une communication efficiente au sein du pôle Isère pour permettre une amélioration des conditions d'accompagnement.

Cette journée a permis de faire émerger différentes initiatives au sein de groupes de travail qui se sont réunis par la suite pour organiser les actions suivantes :

- Développer un réseau partenarial sur le volet santé par la signature de conventions avec AGECSA, Solident, le Centre départemental de santé, l'Équipe mobile précarité santé, ou encore le PASS somatique et psychiatrique, entre autres ;

- Organiser une journée portes ouvertes au CAES Isère en 2024 ;
- Planifier la participation à des événements (forum des associations de Grenoble en septembre 2024), conférences, ciné-débat, colloques ;
- Définir une politique globale permettant de mieux recruter localement en lien avec les organismes de formation (IUT, Ocellia) et par des stages ou alternance ;
- Mettre en place une procédure d'accueil des nouveaux salariés en lien avec le siège et développer la documentation associée pour faciliter l'intégration au sein des équipes ;
- Définir et initier les modalités de recherche de dons et de bénévoles ;
- Généraliser le livret d'accueil pour les personnes accompagnées et plus généralement travailler à la participation effective et la représentation des personnes accompagnées au sein des différents services.

PÔLE ISÈRE

PEP'S : UN FORUM DE PARTAGE, DE RÉFLEXION ET D'ÉLABORATION

Initiées depuis un an, des réunions de Partages d'Expériences et de Pratiques (PEP'S) ont été mises en place.

L'objectif de ces temps est de réunir les professionnels sur la base du volontariat sur des thématiques spécifiques, pour échanger autour des pratiques et des expériences. Ces espaces d'élaboration bimensuels permettent de mutualiser les ressources, de dialoguer sur les réalités de métiers et de terrains parfois divers. Un compte-rendu de ces échanges, actions ou pistes a été diffusé à l'ensemble du pôle à l'issue de chaque PEP'S. Les thématiques sont les suivantes :

La place des enfants : Ce temps est l'occasion de réfléchir au respect de la place de l'enfant dans l'accompagnement, à la prise en compte de leurs besoins mais également à s'interroger sur l'articulation entre l'accompagnement familial et la mission de protection de l'enfance.

La notion d'urgence : En s'interrogeant collectivement sur la définition de l'urgence, les professionnels ont abordé la temporalité de sa gestion ainsi que les outils et ressources pour faire face à des situations d'urgence.

Repérage des violences vécues : considérant la vulnérabilité des personnes accompagnées, la détection et le repérage d'une situation de violence est cruciale. Les professionnels se sont interrogés sur la posture à adopter pour accueillir un récit de violence et comment réagir et accueillir les émotions qui en découlent. Les orientations possibles vers des acteurs du territoire plus spécialisés sont également abordées.

Question de confidentialité : Les professionnels réfléchissent ensemble sur la nature des informations partagées et la garantie de la confidentialité dans le cadre d'un travail en équipe pluridisciplinaire ainsi que sur le recueil du consentement dans les écrits professionnels.

ÉVALUATIONS EXTERNES : UNE AIDE POUR IDENTIFIER LES AXES D'AMÉLIORATION

2024 aura été l'année de l'évaluation externe du CHRS et de la préparation de celle du CADA planifiée pour janvier 2025.

Il s'agit d'abord d'un long processus, mené par les équipes concernées (intervenants sociaux, cheffe de service, direction de pôle) en lien avec le service qualité du siège. Ces mois de préparation, jalonnés par des réunions régulières, ont nécessité un travail conséquent de recherche et de questionnement pour répondre à près de 150 critères en lien avec nos établissements. Ce sont ensuite deux jours intenses pour les équipes concernées, afin de mieux rendre compte de la réalité des pratiques quotidiennes au sein des établissements. Ces évaluations sont surtout une occasion de faire un pas de côté, de prendre du recul, et de sortir de l'action du quotidien. Ce travail de questionnement a permis de mettre en lumière des meilleures pratiques, de les valoriser mais aussi de nous aider collectivement à identifier les axes d'amélioration pour toujours mieux accompagner les personnes.

LOI 2002-2 : COMMENT EN TRADUIRE LES ORIENTATIONS AU QUOTIDIEN ?

La participation effective des personnes accompagnées dans les dispositifs est un concept central de la Loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. Pourtant, 20 ans après cette loi, l'implication des personnes demeure un défi lorsqu'il s'agit de l'intégrer dans les pratiques quotidiennes.

La place des personnes accompagnées a été un chantier majeur du pôle Isère en 2024 et le sera pour les années à venir. Cette réflexion doit désormais s'inscrire dans chaque action mise en œuvre et s'articuler autour d'outils pour harmoniser les pratiques et pouvoir les évaluer. Ce changement de paradigme profond reste à ancrer dans la durée à la fois dans la culture associative et dans les pratiques professionnelles.

L'EXEMPLAIRE PARTICIPATION DU COMITÉ DES HÉBERGÉS DU CAES



Les premiers membres élus du comité des hébergés du CAES de Grenoble.

Une initiative originale a vu le jour au sein du CAES de Grenoble en 2024.

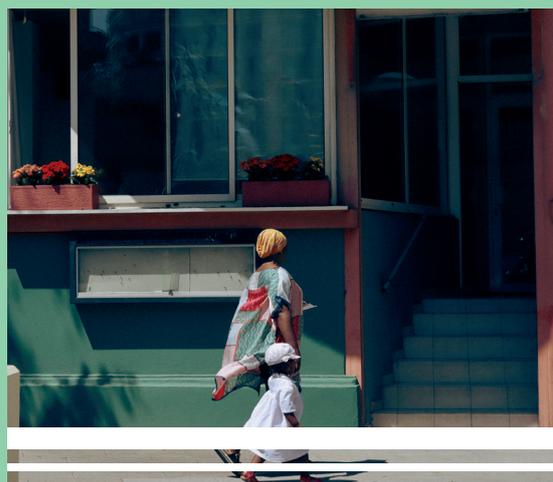
Une première réunion collective au sein du CAES de Grenoble appelée « la vie à Gambetta » a été organisée par la maîtresse de maison, un bénévole et la cheffe de service.

Lors de cette rencontre, une initiative des personnes hébergées a émergé avec un comité responsable de veiller à la propreté et à la bonne tenue des parties communes (cuisine, salle à manger et laverie) mais également de faire remonter certaines idées, suggestions, remarques.

Ce comité a été élu à main levée et chaque membre orienté dans une autre structure devra trouver son remplaçant avec l'ensemble du groupe. Après quelques semaines de fonctionnement, la rotation des membres se fait bien, les missions sont assurées de manière continue.

Pour rappel, la moyenne de temps de présence sur le CAES est de moins de 30 jours.

Il est ainsi tout à fait intéressant de noter que sur un dispositif ne permettant pas a priori la mise en place d'un Comité de Vie Sociale ou une autre forme de participation collective des personnes hébergées, un comité puisse émerger, un collectif se créer et vivre malgré le renouvellement permanent de ses membres.



Le CAES est situé au cœur de Grenoble dans un ancien hôtel.



Un système de casiers personnels a permis d'améliorer grandement l'hygiène dans l'édifice.





RESSOURCES HUMAINES

Au cours de l'année écoulée, le pôle des Ressources Humaines a poursuivi son développement stratégique en mettant en œuvre des initiatives visant à renforcer son efficacité et à répondre aux enjeux contemporains du bien-être au travail. L'intégration de nouveaux outils, avec l'outil de planning (en cours de déploiement) et la dématérialisation des bulletins de paie,

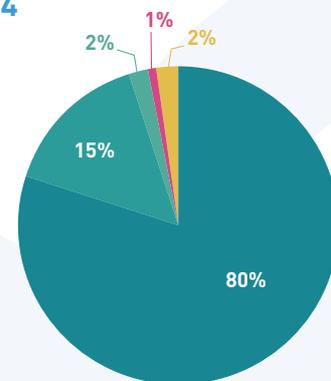
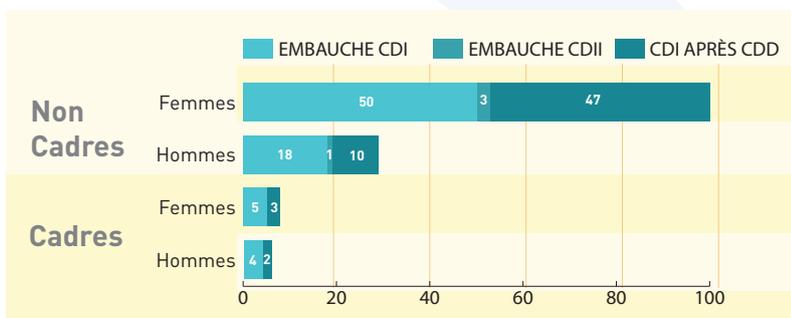
permettent d'offrir une expérience plus fluide et réactive aux collaborateurs. Par ailleurs, dans un contexte de plus en plus marqué par les défis psychologiques et émotionnels liés au travail, un programme de formations sur les enjeux managériaux et l'intelligence émotionnelle a été mis en place. Toutes ces actions permettent au pôle RH de se moderniser et de mieux répondre aux attentes des salariés de l'association.



UNE STABILISATION DES EFFECTIFS, TÉMOIGNAGE D'UNE VOLONTÉ DE CONSOLIDATION

L'année 2024 marque une stabilisation des activités de l'association. L'effectif a peu fluctué au cours de l'année, preuve de cette stabilisation, déjà amorcée en fin d'année 2023. L'augmentation des effectifs s'est poursuivie mais à un rythme plus modéré, avec un ETP moyen de 540 contre 510 ETP en 2023. L'association s'est concentrée sur la consolidation des services déjà existants.

NATURE DES CONTRATS PRÉSENTS AU 31 DÉCEMBRE 2024



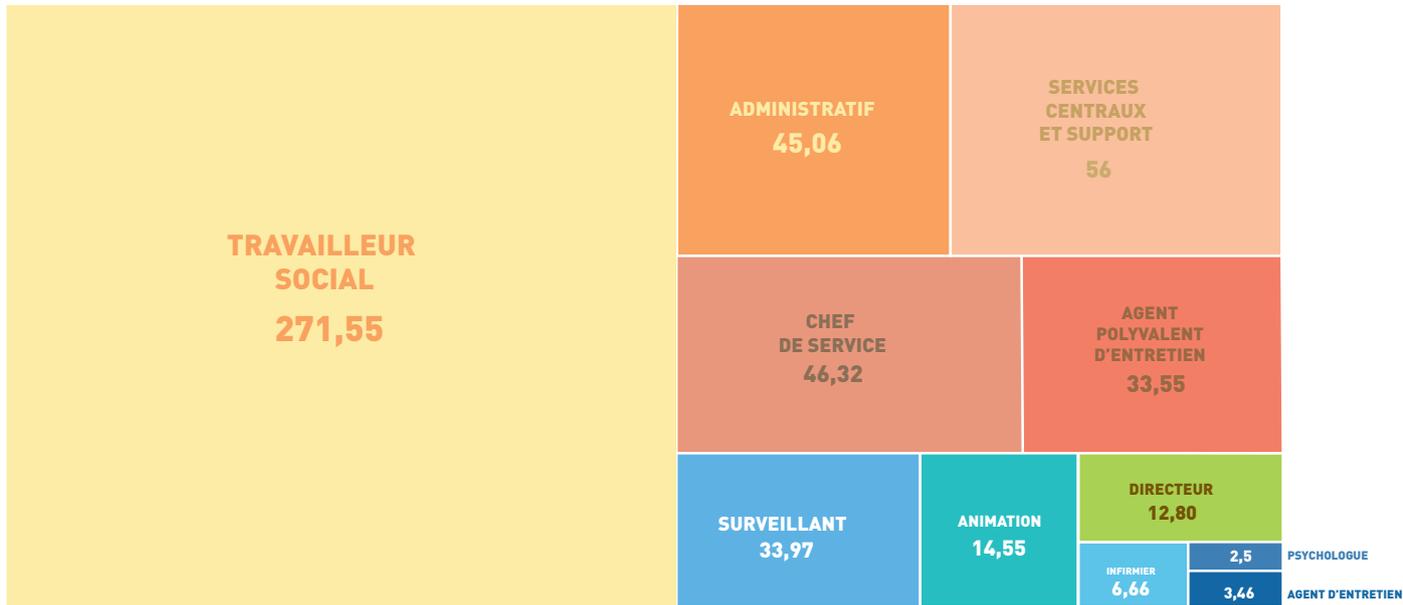
La consolidation des activités de l'association a permis de continuer les recrutements en CDI, aussi bien sur les salariés non-cadres que les salariés cadres. Un nombre significatif de passages en CDI après CDD a été observée cette année, montrant la volonté de pérenniser les effectifs en place.



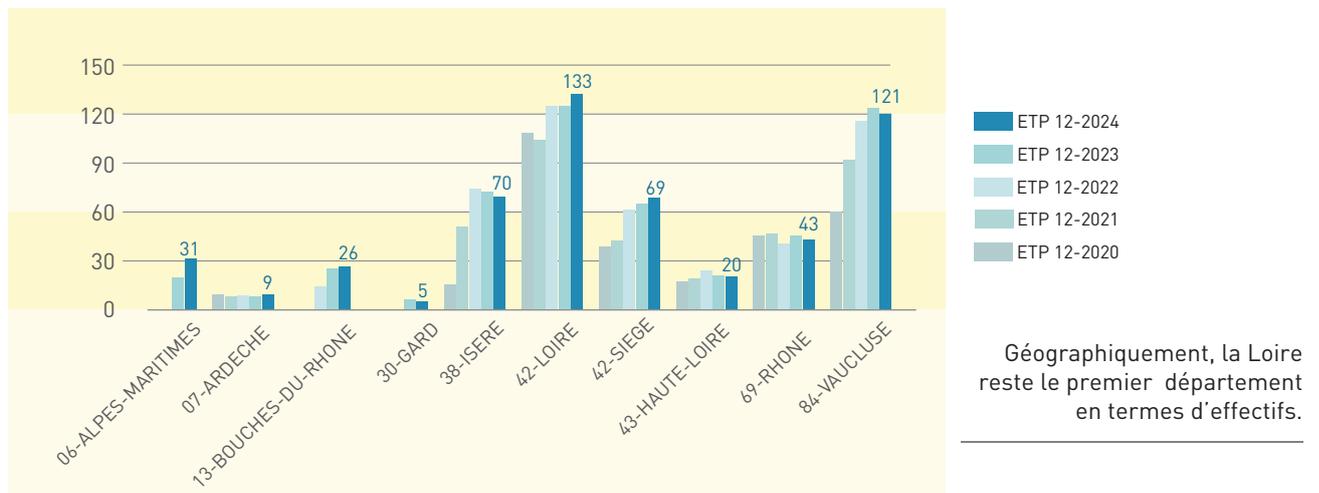


RESSOURCES HUMAINES

Répartition par ETP selon les catégories de métiers au 31 décembre 2024



Évolution des ETP par département au 31 décembre 2024



LA GESTION DES EMPLOIS ET DES PARCOURS PROFESSIONNELS (GEPP) & LA QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (QVCT)

L'association poursuit ses travaux sur la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels, démarche indispensable pour anticiper les évolutions des métiers et adapter les compétences.

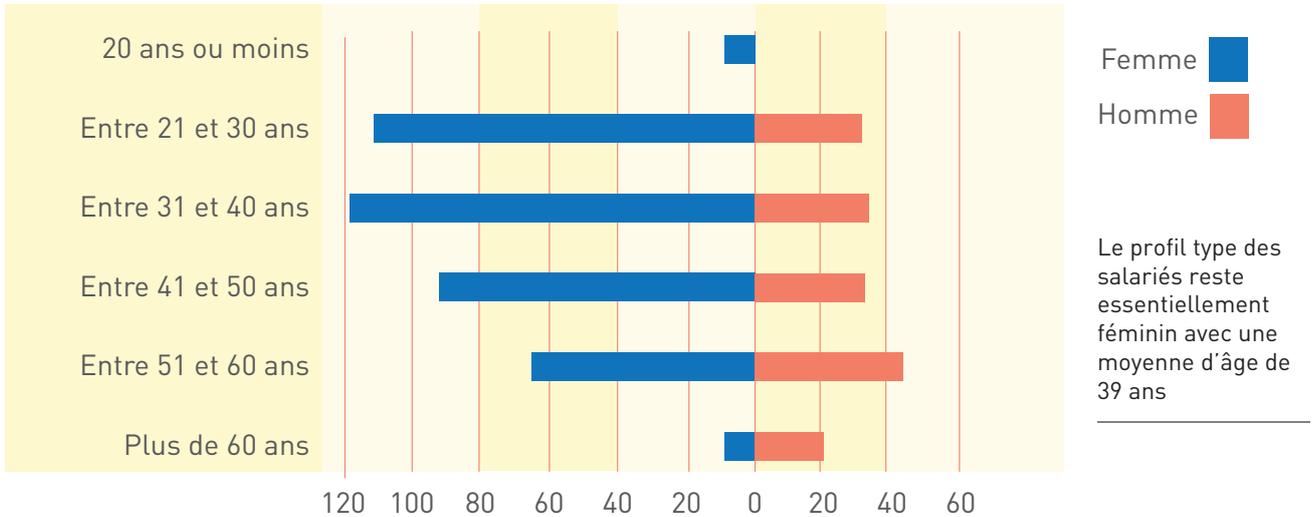
Le pôle RH procède actuellement à l'élaboration des référentiels de compétences pour chaque métier clé et coordonne la démarche auprès des différents acteurs afin d'aboutir à l'élaboration des fiches de poste.

La QVCT désigne l'ensemble des facteurs qui influent sur le bien-être des salariés dans leur environnement de travail. L'association a fait le choix de mettre en place un baromètre sur la QVCT. À la lecture des résultats, il a été fait le choix d'opter pour un travail collaboratif avec un cabinet spécialisé, sous la forme de groupes de discussions, où les participants ont pu échanger et partager leurs avis pour améliorer la démarche QVCT.



RESSOURCES HUMAINES

Pyramide des âges au 31 décembre 2024



Un indicateur égalité femmes-hommes

Les entreprises d'au moins 50 salariés doivent publier chaque année des indicateurs relatifs aux écarts de rémunération entre les femmes et les hommes. Rassemblés dans un index de l'égalité, ces indicateurs permettent de calculer une note sur 100, selon des modalités fixées par le décret 2019-15 du 8 janvier 2019.

La note de l'index et les résultats obtenus pour l'ensemble des indicateurs doivent être publiés chaque année sur le site internet de l'association. Pour l'année 2024, le score de l'index est incalculable (le score maximum étant inférieur à 75). Sur les trois indicateurs calculables, l'association a obtenu un résultat de 62/65.

Les cinq indicateurs dont trois indicateurs sont calculables se présentent comme suit :

- **Note obtenue sur l'écart de rémunération femmes-hommes : 37/40**

Cet indicateur mesure l'écart des rémunérations moyennes des femmes et des hommes, par tranche d'âge et par catégorie socioprofessionnelle (CSP) ou autre classification des postes (de 0 à 40 points).

- **Note obtenue sur l'écart de taux d'augmentations individuelles :**

NON CALCULABLE

Cet indicateur mesure l'écart de répartition des augmentations individuelles entre les femmes et les hommes (de 0 à 20 points).

Il porte sur l'écart des taux d'augmentation individuelles de salaire ne correspondant pas à des promotions entre les femmes et les hommes.

- **Note obtenue sur l'écart de taux de promotion : 15/15**

Cet indicateur permet de comparer le pourcentage de salariés augmentés parmi les hommes à celui des salariées augmentées parmi les femmes par tranche d'âge et par catégorie socioprofessionnelle (CSP) ou autre classification des postes (de 0 à 15 points).

- **Note obtenue sur le pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité :**

NON CALCULABLE

Cet indicateur mesure le pourcentage de salariées augmentées de retour de congé maternité (0 ou 15 points). L'indicateur porte sur le pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité, si des augmentations sont intervenues au cours de la période pendant laquelle le congé a été pris.

- **Note obtenue sur la parité parmi les 10 plus hautes rémunérations : 10/10**

Cet indicateur mesure la parité des dix plus hautes rémunérations (de 0 à 10 points).

Il porte sur le nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les dix salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations.

Les informations communiquées ci-dessus resteront en ligne sur notre site internet jusqu'à la publication des résultats de l'année suivante.



RESSOURCES HUMAINES

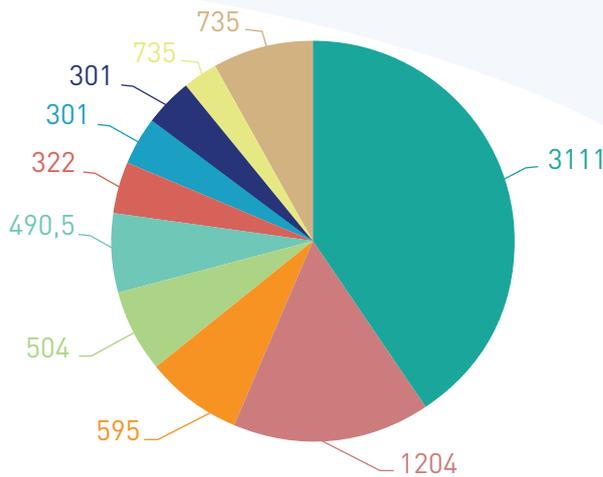
UNE OFFRE DE FORMATION GRANDEMENT ENRICHIE

En 2024, 120 actions de formation ont été déployées. Cette année est marquée par une diversification des offres permettant à 67% des effectifs de suivre une formation contre 53 % en 2023.

En effet, tout au long de l'année, l'association a proposé aux salariés des formations visant à répondre aux besoins des équipes dans leurs diversités pour améliorer toujours plus les conditions d'accompagnement des publics. Tout au long de l'année, plus de 90 salariés ont pu participer à diverses formations collectives telles que : Favoriser la communication avec un usager non francophone ; Les Afghans : un peuple au destin mouvementé ; Médiation interculturelle et gestions des conflits ; ...

Dans un souci de bien-être au travail, l'association a fait le choix d'accompagner les chefs de service à développer leur capacité à prendre soin de ses émotions et celles des autres dans les situations de tensions. Dans un monde en mouvement et hypercomplexe, le développement de cette compétence devient stratégique pour apporter du confort aux salariés dans leur mission quotidienne. Quatre sessions d'une journée de formation ont alors été proposées à une quarantaine de salariés. De nouvelles sessions seront proposées en 2025.

Enfin, l'association a accompagné plus de 15 salariés dans des parcours diplômants (formation continue ou VAE) visant toutes les catégories de métiers (Surveillant de nuit, CAFERUIS, Diplôme d'état Assistant de service social, ...).



Répartition des formations par thèmes (en nombre d'heures)

- ACCOMPAGNEMENT SOCIAL
- MANAGEMENT
- COMMUNICATION
- SURVEILLANCE
- BUREAUTIQUE
- AUTRES
- SECURITE
- PSYCHOLOGIE
- COMPTABILITE
- DEMATERIALISATION

Politique salariale

Dans le cadre de la négociation avec les IRP, l'association a fait le choix de reconduire le versement de la PPV (Prime de Partage de la Valeur), afin de favoriser le pouvoir d'achat de ses salariés. En 2024, 584 salariés ont bénéficié du versement de cette prime d'un montant moyen de 858 €. L'association se félicite du versement de cette prime qui protège le pouvoir d'achat des salariés.

Également dans le cadre des négociations avec les IRP, l'association a fait le choix de revaloriser les indemnités pour le travail du dimanche et jours fériés ainsi que celle pour le travail de nuit. Ces revalorisations volontaristes, avec effet rétroactif, ont ciblé les salariés soumis à des contraintes horaires particulières.

Ces contreparties financières, plus élevées que celles prévues par le cadre conventionnel, ont pour but également de renforcer l'attractivité de ces métiers.

Enfin il a été acté pour les salariés du technico-administratif que leur ancienneté soit reprise à 100% pour des fonctions hors du milieu médico-social, identiques ou assimilables, contre 50 % auparavant. La reprise d'ancienneté des stages, des contrats d'apprentissage et de professionnalisation qui ont été effectué en vue de l'obtention d'un diplôme supérieur au groupe conventionnel en lien avec le poste auquel le salarié est embauché s'effectuera à hauteur de 100 %.

FINANCES

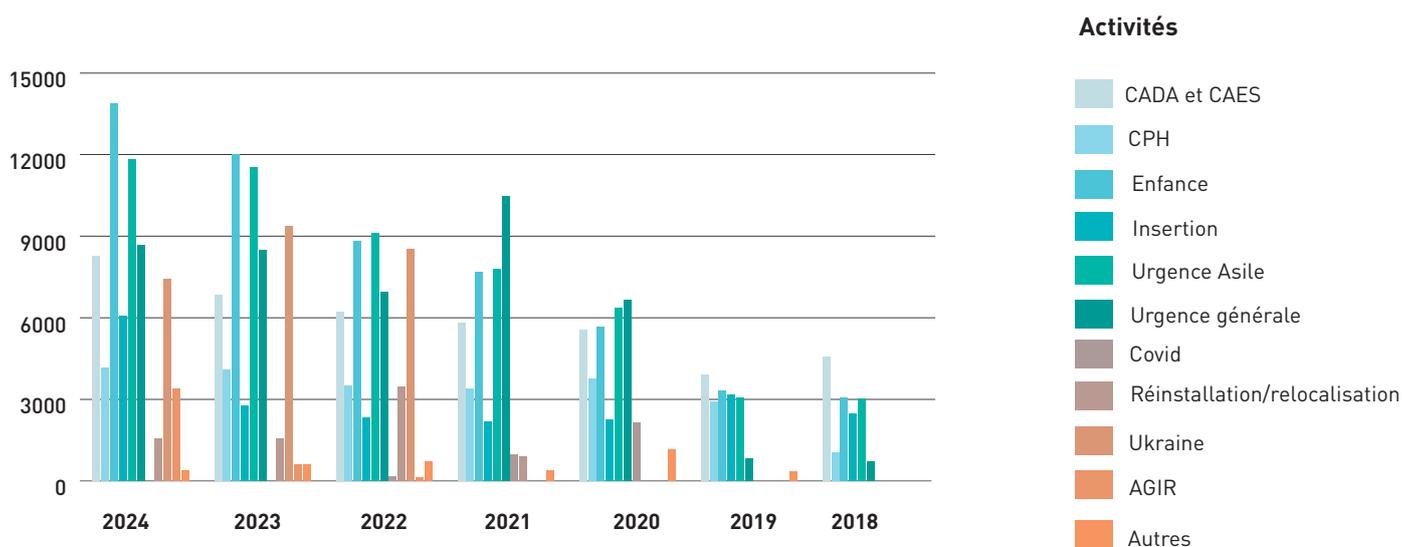
Le pôle Finances englobe le suivi financier et budgétaire, la centralisation des achats, l'achat et la maintenance des véhicules. Le suivi financier de toute l'association est assuré par les équipes comptables qui réalisent :

- Le suivi quotidien des flux financiers ;
- Les suivis des dossiers de subventions et comptes-rendus financiers ;
- Les campagnes budgétaires des établissements sociaux ;
- Les volets financiers des appels à projets ;
- La production des comptes annuels.

FINANCES ET COMPTABILITÉ

LA PROGRESSION DE L'ACTIVITÉ

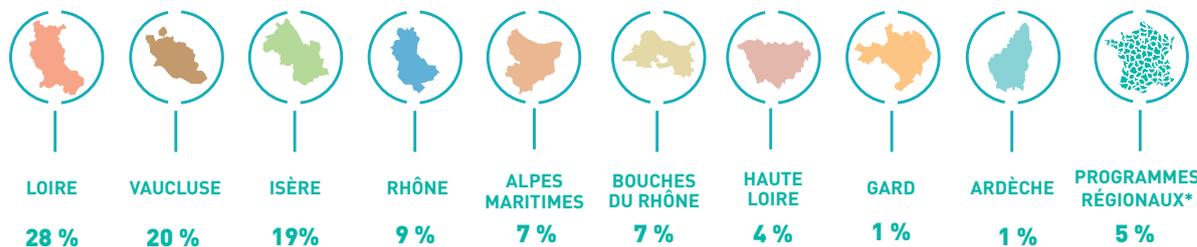
En terme financier, l'activité progresse de 8,8% sur l'année 2024 et atteint 62,3 M€. La progression s'explique par le développement de nouveaux établissements et dispositifs de protection de l'enfance ouverts en 2023 et ayant eu un impact en année pleine en 2024. Par ailleurs, l'activité est portée également par l'ouverture du CAES dans la Loire, la continuité des dispositifs Ukraine, ainsi que le déploiement des programmes AGIR.



| Activités subventionnée | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 |
|---------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| CADA et CAES | 8 277 | 6 821 | 6 206 | 5 809 | 5 567 | 3 895 | 4 573 |
| CPH | 4 148 | 4 076 | 3 493 | 3 388 | 3 773 | 2 903 | 1 044 |
| Enfance | 13 895 | 11 994 | 8 807 | 7 682 | 5 670 | 3 333 | 3 045 |
| Insertion | 6 066 | 2 764 | 2 344 | 2 172 | 2 237 | 3 169 | 2 461 |
| Urgence Asile | 11 809 | 11 524 | 9 100 | 7 803 | 6 355 | 3 075 | 3 013 |
| Urgence généraliste | 8 686 | 8 491 | 6 933 | 10 453 | 6 673 | 818 | 730 |
| Covid | | | 157 | 960 | 2 151 | | |
| Réinstallation / relocalisation | 1 567 | 1 576 | 3 482 | 882 | | | |
| Ukraine | 7 414 | 9 354 | 8 528 | | | | |
| AGIR | 3 407.8 | 605 | 119 | | | | |
| Autres | 399 | 602 | 708 | 393 | 1 146 | 339 | |
| Total général | 62 260 | 57 202 | 49 758 | 39 542 | 34 061 | 19 156 | 17 635 |

FINANCES

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DE L'ACTIVITÉ



*Réinstallation, AGIR et autres

LES DONNÉES FINANCIÈRES 2024

Les produits d'exploitation progressent de 8,5% alors que les charges augmentent de 5,5% en lien avec l'activité. L'année 2024 marque un retour à la normale après une année 2023 fortement caractérisée par l'inflation.

Les dépenses d'énergie se stabilisent globalement. Les dépenses consacrées à l'hébergement progressent de 4,7% et représentent 30% du budget de fonctionnement.

Ainsi, le résultat de l'année est à l'équilibre (+0,2M€).

Les établissements et services de la protection de l'enfance voient leurs résultats s'améliorer significativement mais restent globalement déficitaires.

| Analyse des produits | 2024 | 2023 | Var. | % |
|---|---------------|---------------|--------------|-------------|
| Ventes de prestations de service | 1015 | 744 | 271 | 36.5% |
| Produits de tiers financeurs | 25 971 | 23 095 | 2 876 | 12.5% |
| Concours publics et subventions d'exploitation | 36 289 | 34 108 | 2 181 | 6.4% |
| Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges | 1 536 | 1 346 | 191 | 14.2% |
| Utilisations des fonds dédiés | 1 315 | 1 507 | -192 | -12.7% |
| Autres produits | 452 | 579 | -127 | -21.9% |
| Total produits d'exploitation | 66 579 | 61 379 | 5 200 | 8.5% |
| Autres achats et charges externes | 32 304 | 31 779 | 524 | 1.7% |
| Impôts, taxes et versements assimilés | 2 435 | 2 328 | 107 | 4.6% |
| Salaires et traitements | 17 520 | 16 932 | 587 | 3.5% |
| Charges sociales | 6 514 | 6 161 | 353 | 5.7% |
| Dotations aux amortissements et provisions | 2 004 | 2 092 | -88 | -4.2% |
| Reports en fonds dédiés | 1 357 | 1 400 | -44 | -3.1% |
| Autres charges | 3 637 | 2 172 | 1 465 | 67.5% |
| Total charges d'exploitation | 65 770 | 62 865 | 2 905 | 4.6% |
| Résultat d'exploitation | 809 | -1 486 | 2 295 | - |
| Résultat financier | -48 | -64 | 17 | - |
| Résultat exceptionnel | -581 | -54 | 527 | - |
| Résultat net | 180 | -1 605 | 1784 | - |
| <i>Dont résultat des ESMS</i> | <i>-246</i> | <i>-1 145</i> | <i>899</i> | <i>-</i> |

LES DONNÉES DU BILAN

| Analyse des charges de personnel | 2024 | 2023 | Var. |
|--------------------------------------|---------------|---------------|-------------|
| Charges de personnel | 26 088 | 25 046 | 4,1% |
| Salaires bruts | 17 520 | 16 932 | 3,5% |
| Charges fiscales sur salaires | 2 054 | 1 953 | 5% |
| Charges sociales sur salaires | 6 514 | 6 161 | 5,7% |

| Analyse des coûts d'hébergements | 2024 | 2023 | Var. |
|----------------------------------|---------------|---------------|-------------|
| Coûts d'hébergements | 20 174 | 19 267 | 4,7% |
| Loyers immobiliers | 13 922 | 13 172 | 5,7% |
| Fluides | 5 146 | 4 528 | 13,7% |
| Equipement des logements | 1 106 | 1 567 | -29,4% |

- L'actif immobilisé représente 10,2M€ et est constitué à 91% d'immobilisations corporelles.
- L'actif circulant (18,1M€) est composé à 85% par les disponibilités.
- Au passif, les fonds associatifs s'élèvent à 10M€. Les provisions et fonds dédiés sont stables à 5,7M€.
- Les dettes sont constituées majoritairement des dettes financières (3,9M€), sociales (4M€) et fournisseurs (4,2M€).

| Bilan simplifié | 2024 | 2023 | | 2024 | 2023 |
|-----------------------------|---------------|---------------|-----------------------------------|---------------|---------------|
| Actif immobilisé net | 10 158 | 10 780 | Fonds associatifs | 10 103 | 10 042 |
| Actif circulant net | 18 754 | 18 108 | Provisions et fonds dédiés | 5 720 | 5 846 |
| | | | Dettes | 13 091 | 12 999 |
| Total bilan actif | 28 914 | 28 887 | Total bilan passif | 28 914 | 28 887 |

FINANCES

SERVICE ACHATS

Le service achats – véhicules centralise la gestion des achats de l'Entraide Pierre Valdo. Le service intervient notamment dans la contractualisation des biens d'exploitation, les achats de véhicules, la fourniture d'énergie et la gestion des dons entre autres activités. Ses objectifs sont :

- Répondre aux besoins opérationnels dans le cadre des activités d'accueil et d'hébergement des personnes accompagnées ;
- Garantir une politique d'achats éthiques et responsables reflétant les valeurs de l'association ;
- Optimiser et valoriser les ressources internes et externes.

La flotte automobile

La flotte automobile compte aujourd'hui environ 175 véhicules. Les véhicules sont négociés et sélectionnés selon les critères suivants : les objectifs d'utilisation, le budget alloué, l'état d'usure, la fiabilité, l'âge, etc. Le service achats-véhicules intervient également dans le cadre de la reprise des véhicules usagés, accidentés, etc.

Passage aux énergies renouvelables

Depuis décembre 2024, un nouveau contrat de marché pour la fourniture d'électricité a été mis en place avec Ekwateur. Celui-ci permet d'alimenter au moins 90% de notre parc logements avec une source d'énergie 100% renouvelable d'ici 2026.

Le prix fixe proposé par Ekwateur a également permis d'avoir un tarif constant même en cas d'envolée des prix sur le marché de gros. Il permet aussi de bénéficier d'un taux de flexibilité plus élevé que nos fournisseurs historiques dans le but de palier la fluctuation de nos activités.

Ce projet s'inscrit ainsi dans deux objectifs poursuivis par l'association : une démarche éco-responsable tout en répondant à une exigence accrue en terme de maîtrise budgétaire.

Un partenaire de réemploi avec ENVIE Rhône-Alpes

Un des projets phares du service en 2024 a été de développer la responsabilité sociale et environnementale de l'Entraide Pierre Valdo en privilégiant les achats effectués auprès de structures valorisant le réemploi de matériels et l'insertion sociale. La mise en place d'un partenariat avec ENVIE Rhône Alpes s'inscrit parfaitement dans cette démarche. En effet, cette association a pour activité le reconditionnement de matériel électroménager en employant, en partie, des personnels en réinsertion sociale. L'association possède trois dépôts à Saint-Étienne, Lyon et Grenoble avec lesquels un partenariat durable va être signé en 2025. Cette relation est fructueuse à plusieurs titres :

- L'équipement des hébergements de l'association avec du matériel de marque, reconditionné et garanti deux ans plutôt qu'avec du matériel neuf et d'entrée de gamme ;
- La coopération avec une association vertueuse, employant du personnel en insertion ;
- La récupération par ENVIE Rhône Alpes des matériels usagés soit pour reconditionnement, soit pour la récupération des pièces détachées plutôt qu'un transport et débarras en déchetterie ;
- Le coût global réduit grâce à une remise conséquente appliquée sur les achats réalisés par l'Entraide Pierre Valdo.



Nos partenaires : ADN, Rapid Relief Team, Leroy Merlin, Envie, Emmaüs.

PATRIMOINE ET SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS

Le pôle Patrimoine et Sécurité des Bâtiments poursuit ses actions entreprises depuis sa création en 2023. Il s'est particulièrement mobilisé en 2024 sur :

- La complétude des données des logements diffus et les contrats de locations ;

- La gestion des sinistres immobiliers et automobiles ;
- L'accompagnement des directions de pôles et des chef.fe.s de service pour les travaux d'aménagement ;
- Le déploiement de l'outil E-carnet sur 56 sites d'hébergements collectifs et d'espaces de bureaux.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : « VERTS ET FIERs »

Réseau de chaleur urbain à l'HUDA d'Andrézieux-Bouthéon



Le raccordement en octobre 2024 au réseau de chauffage urbain pour l'HUDA d'Andrézieux-Bouthéon (200 places) offre une solution énergétique efficace et durable. En utilisant la chaleur produite par l'installation centralisée de la commune et à partir de sources renouvelables telle que la biomasse, l'association contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Par ailleurs, l'HUDA bénéficie d'une gestion simplifiée avec moins de maintenance et d'entretien qu'auparavant. Enfin, ce système assure un confort thermique constant et fiable tout au long de l'année.

Eau Chaude Sanitaire Solaire – ECSS – projet à l'HUDA d'Andrézieux-Bouthéon

Le préchauffage solaire utilise l'énergie du soleil pour réchauffer un fluide avant son passage dans un système de chauffage. L'HUDA a été équipé il y a plus de 10 ans d'un équipement complet de production d'Eau Chaude Sanitaire Solaire (ECSS). Cet équipement non-opérant mais non-obsolète est un enjeu dans le cadre

des économies d'énergie. Le bailleur, Loire Habitat, s'est rapproché de l'Agence de Défense de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) pour étudier la mise en service de cet équipement que nous attendons courant 2025.

Géothermie et panneaux photovoltaïques au CADA de Boën-sur-Lignon

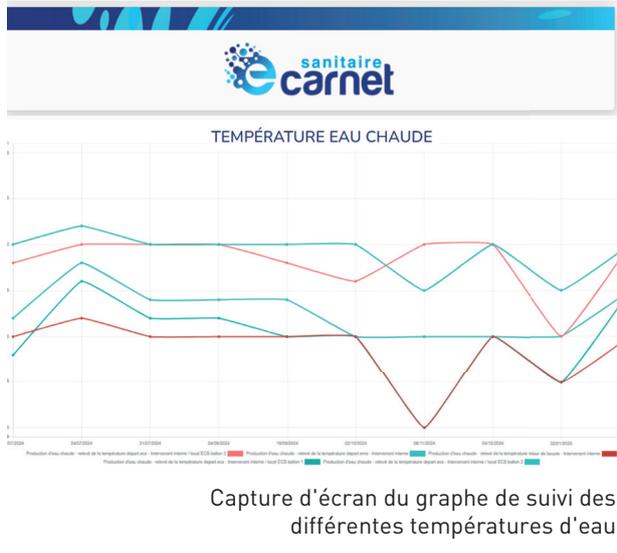


Le système alliant géothermie et production photovoltaïque au CADA de Boën-sur-Lignon a été mis en service avec la livraison du bâtiment en novembre 2024. Il est le fruit de la mutualisation des besoins des différents occupants du site de l'ancien hôpital local de Boën coordonnée par Loire Habitat. Grâce à ses 12 forages de 200 mètres de profondeur chacun, le système récupère l'énergie du sol par l'intermédiaire de pompes à chaleur. Alimenté électriquement par les panneaux photovoltaïques, l'équipement va permettre le chauffage des locaux, la production d'eau chaude sanitaire et le rafraîchissement des locaux collectifs en été. Des effets positifs assurés à la fois sur l'efficacité et l'autonomie énergétique, l'optimisation de l'autoconsommation, la réduction des gaz à effet de serre ainsi qu'un gain sur la rentabilité à long terme.



Sécurité sanitaire des réseaux d'eau

E-Carnet Sanitaire

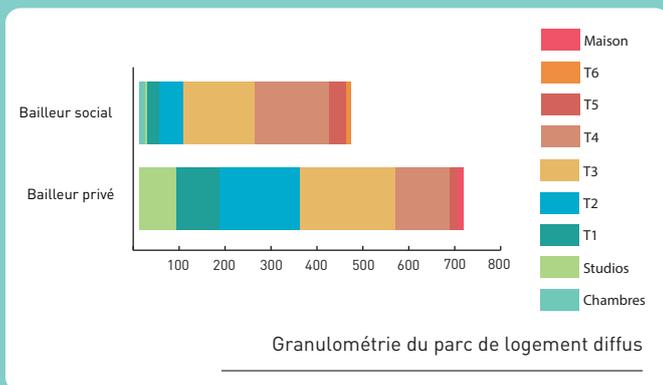
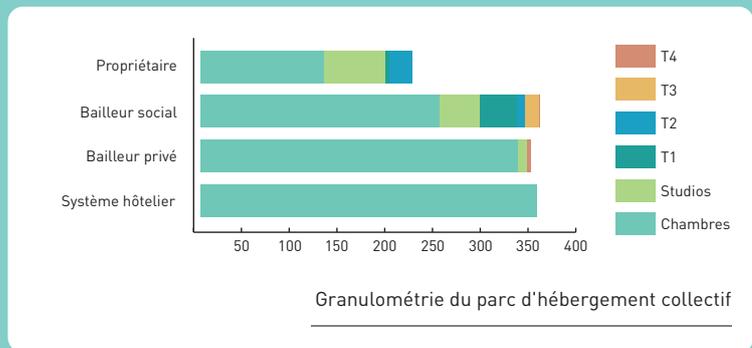


La prévention de la légionellose dans un établissement d'hébergement social est primordiale pour garantir la santé des résidents. Elle passe par un entretien rigoureux des réseaux d'eau chaude sanitaire : maintenir une température d'au moins 50 °C, éviter les stagnations d'eau, purger régulièrement les robinets et nettoyer les douches. L'Entraide Pierre Valdo a mis en place l'application E-carnet sanitaire. Cet outil permet de mieux accompagner les salariés concernés sur les bonnes pratiques d'entretien et les protocoles de prévention. Les analyses régulières d'échantillon confiées à des laboratoires accrédités viennent vérifier la bonne tenue des équipements.

Répartition de l'hébergement selon le type de logement

L'association organise son offre de logement autour de 2 types d'hébergements : l'hébergement collectif et l'hébergement au sein de logements diffus.

La répartition est assez homogène en nombre de logements pour chacun des acteurs (bailleurs privés et sociaux, système hôtelier, et parc propriété de l'association). Toutefois, l'offre est beaucoup plus diversifiée en type de logements pour le parc des bailleurs sociaux et la pleine propriété.



Le besoin en logements diffus se répartit entre les bailleurs sociaux et les bailleurs privés. Les bailleurs sociaux offrent un éventail de logements très adaptés pour les familles. Les bailleurs privés proposent un parc de logements de plus petite surface adapté notamment pour les personnes isolées.

PRÉVENTION DES RISQUES ET SYSTÈME D'INFORMATION

Le pôle Qualité Audit et Système d'Information (QASI) a été renommé pôle Prévention des Risques et Système d'Information (PRSI) afin de mettre en avant la prévention des risques comme un axe prioritaire d'action au sein de l'association.

SERVICE INFORMATIQUE

La sécurité informatique

Le service informatique poursuit ses efforts pour un suivi plus précis et une meilleure maîtrise des actifs matériels et logiciels. L'outil de gestion et l'amélioration des processus internes permettent un suivi en temps réel de leur utilisation.

L'amélioration de la cybersécurité se poursuit au travers d'actions de sensibilisation et de diverses solutions techniques pour l'authentification et la détection d'activités à risques.

La gestion du parc informatique et des tickets

Durant l'année 2024, plus de 2100 demandes de soutien et incidents ont été traitées. Les délais d'attente et temps de résolutions ont été considérablement réduits, une assistance ou une solution étant apportées en quelques heures dans la très grande majorité des cas. Plusieurs formations sur les outils collaboratifs Microsoft (Teams, Outlook, Sharepoint, etc.) ont été dispensées.

Le parc est composé d'environ 500 ordinateurs, autant de smartphones et 90 copieurs.

La mise en place d'outils numériques

Dans le cadre du projet « ESMS numérique » financé par l'Union Européenne et piloté par l'ARS AURA, l'association a obtenu, en 2024, un financement pour les services et établissements ayant un numéro FINESS pour la mise en place d'un Dossier Usager Informatisé. Le service informatique accompagnera les salariés dans la mise en place de cet outil en 2025.

Le dépôt de ce dossier a permis au service informatique de bénéficier d'un accompagnement dans la transition numérique par le GCS Sara avec la participation au club des chefs de projet DUI et DSI.



Le service informatique accompagne également les services du siège dans la mise en place d'outils numériques pour assister leur travail comme le logiciel de dématérialisation des factures YOOZ, des outils de gestion pour le pôle Ressources Humaines ou en encore le SSO, service d'authentification de session et d'utilisateur qui permet d'utiliser un ensemble d'informations d'identification pour des solutions logicielles tierces.

SERVICE PRÉVENTION DES RISQUES



La réalisation des Documents Uniques d'Évaluations des Risques Professionnels (DUERP) s'est poursuivie pendant l'année 2024 avec la même méthode participative que l'année précédente. Ces journées qui permettent d'établir un plan d'actions coconstruit sont également l'occasion de sensibiliser les salariés aux différents risques professionnels.

Un poste de juriste généraliste a été créé fin d'année 2024 et rattaché au pôle PRSI afin de pouvoir :

- Prévenir les risques avant la signature d'un contrat (relecture de contrats d'achat, de baux, conseils, etc.) ;
- Limiter les risques en cas de litige (procédure amiable et contentieuse, etc.).

SERVICE REPORTING

Au cœur des obligations qui lient l'Entraide Pierre Valdo aux autorités de tarification, le service Reporting, au côté du pôle Finances, représente un pilier essentiel de l'engagement de l'association en matière de transparence et de responsabilité dans l'utilisation des fonds publics.

C'est dans cette optique que le service Reporting s'est construit au fil de ces dernières années : développer des compétences dédiées à la gestion et l'analyse de données tout en étant sensibilisées aux enjeux métiers.

Le service Reporting a pour mission de collecter et fiabiliser les données qualitatives et quantitatives de l'ensemble des établissements et dispositifs de l'association. En 2024, l'Entraide Pierre Valdo poursuit le développement de cette démarche grâce à la mise en place de nouveaux outils d'extraction et de ressources en ligne via l'environnement « Modern Workplace ». Le service Reporting vise par ailleurs à coordonner toujours mieux le processus de production et de rédaction des rapports d'activités des établissements et services en lien avec les différentes équipes de l'association.

La répartition thématique (protection de l'enfance, urgence et insertion, asile et intégration) mise en place en fin d'année 2023 a permis une spécialisation relative aux différents grands champs d'intervention. Une organisation interne au service a été mise en place pour faciliter les échanges. Le but poursuivi est de faciliter la mise en chiffres et en perspective des activités pour les remontées aux Autorités de Tarification et de Contrôle (ATC). Il s'agit aussi de contribuer au bon respect des objectifs de pilotage resserré du parc d'hébergement du DNA, politiques qui s'étendent progressivement à d'autres activités.

Le service Reporting a aussi été mobilisé pour permettre à l'association de répondre ponctuellement à des enquêtes nationales, régionales ou thématiques. Ces enquêtes sont régulièrement diligentées par les autorités telles que la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES: service statistique ministériel dans les domaines de la santé et du social), ou encore, l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE). Cela inclut également l'Enquête Nationale des Coûts (ENC).

Enfin, le service a pris toute sa part dans le lancement et la construction du projet collectif et stratégique visant à mettre en place le Dossier Usager Informatisé (DUI). Dans le cadre du plan d'action 2024, l'association s'était en effet

donnée pour objectif de se doter d'un logiciel pour améliorer le pilotage et le reporting.

Financé par l'Union Européenne, le projet DUI s'inscrit dans une stratégie globale visant à optimiser l'efficacité, renforcer la qualité et garantir la conformité des services offerts aux usagers. Il s'aligne plus largement sur une dynamique de modernisation et de transformation numérique globale, répondant aux exigences accrues en matière de traçabilité des actions et de respect des cadres réglementaires. Pour mener à bien ce projet, il est apparu essentiel d'associer à la démarche les différentes parties prenantes au sein de l'association.

Des groupes de travail regroupant tous les pôles et organisés par type d'activité ont ainsi été mis en place. Près de 90 salariés de l'association se sont inscrits sur ces groupes qui ont rencontré un vif succès. Ils ont ainsi permis d'élaborer des idées novatrices, de structurer des propositions pertinentes et d'apporter des solutions adaptées aux besoins identifiés. Sur le plan des liens entre participants, ces rencontres ont favorisé des échanges riches, renforcé la collaboration et créé un véritable esprit de cohésion entre les différents acteurs impliqués.

INNOVATION, DÉVELOPPEMENT ET COORDINATION (IDC)

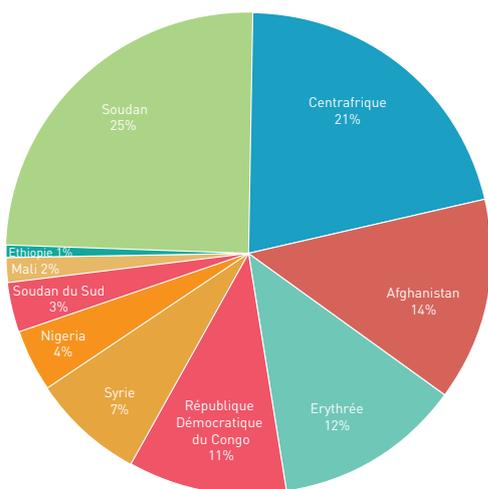
L'année 2024 a été marquée pour le pôle Innovation Développement et Coordination (IDC) par la mise en place du service qualité et accompagnement – amorcée fin 2023 – ainsi que la coordination des programmes AGIR. Le pôle IDC a continué à jouer son rôle de coordination entre les pôles territoriaux, les pôles du siège et la direction générale. En faisant le lien entre les activités de l'association et les évolutions juridiques et réglementaires ainsi qu'en assurant une représentation dans les sphères de concertations nationales – notamment dans le cadre du SNADAR – le pôle IDC participe à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie globale de l'Entraide Pierre Valdo.

En 2024, l'IDC a coordonné l'ensemble des réponses à appels à projet et marchés publics ainsi que les évaluations externes des établissements. Le pôle contribue ainsi à l'harmonisation des pratiques et à la mise en place de standards associatifs pour tendre à une amélioration continue de la qualité des accompagnements.

COORDINATION DES PROGRAMMES DE RÉINSTALLATION ET PROJETS EUROPÉENS

Les programmes de réinstallation 2024

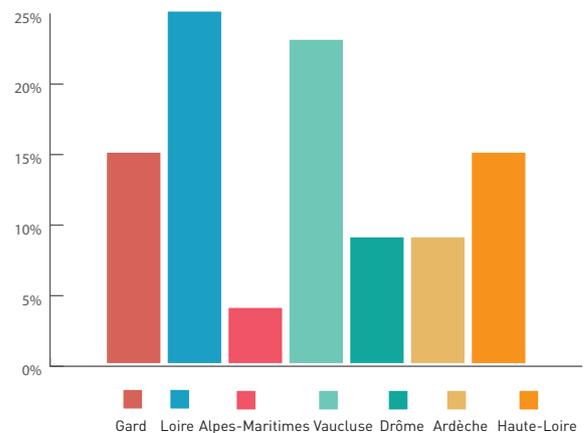
La réinstallation est une voie légale et sûre d'accès à la protection internationale pour des personnes réfugiées et dont la situation dans un pays tiers d'asile ne garantit pas la mise en œuvre de leur protection. Les personnes réinstallées sont accompagnées pour une durée de 12 mois à compter de leur arrivée sur le territoire français dans un logement autonome. Cet accompagnement vise à la stabilisation de la situation administrative, l'autonomisation dans la gestion du logement et de la vie quotidienne ainsi qu'à l'insertion socio-professionnelle.



Nationalités des personnes réinstallées par l'Entraide Pierre Valdo en 2024

HAP – admission humanitaire

La France s'était engagée en 2024 à réinstaller 2000 réfugiés.



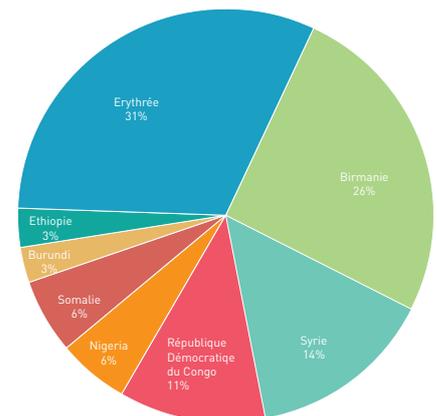
Département d'accueil des personnes réinstallées par l'Entraide Pierre Valdo en 2024

En 2024, l'Entraide Pierre Valdo et ses partenaires ont accueilli 161 personnes réfugiées réinstallées dans sept départements en AURA, PACA et Occitanie. Cela représentait 61 ménages, majoritairement des familles.

Environ 74 % des ménages réinstallés provenaient d'Afrique subsaharienne et les principaux pays de premier asile étaient le Tchad, le Niger et le Rwanda.

Caractéristiques du public accueilli sur le programme accord-cadre (REPI)

L'association a également accueilli sur le programme permanent de réinstallation 35 personnes réfugiées réinstallées, soit neuf familles et deux personnes isolées.





INNOVATION DEVELOPPEMENT ET COORDINATION (IDC)

Projet européen EU-WEBSI

Le projet EU-WEBSI vise à former des interprètes en langues rares, à développer et à tester un portail web fournissant des services d'interprétariat en langues rares par visioconférence.



Dans le cadre de ce projet, l'Entraide Pierre Valdo et ISM Corum ont pu présenter des candidats souhaitant accéder à une formation en interprétariat en langues rares. Au total, 28 personnes ont été retenues. À la suite de quatre mois de formation, les étudiants réaliseront un stage puis un examen de fin de formation.

Le projet se terminant en septembre 2025, vise à développer et à tester un portail web fournissant des services d'interprétariat en langues rares par visioconférence.

Ordonnance Visuelle



En 2024, plus de 1 000 exemplaires d'ordonnances visuelles ont été distribués à plus de 80 structures et professionnels de santé grâce au financement de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes. La grande majorité des envois a été effectuée en Auvergne-Rhône-Alpes, principalement à des associations et des centres hospitaliers/cliniques notamment à travers les services de PASS.

Cette année, l'Entraide Pierre Valdo a participé à la « Semaine de l'intégration des étrangers primo-arrivants » organisée par la DIAN lors de laquelle elle a pu présenter l'outil à différents organismes et aux associations présentes.

SERVICE QUALITÉ & ACCOMPAGNEMENT

Après sa création fin 2023, le service qualité et accompagnement se structure avec la mise en place d'une politique qualité visant à améliorer la qualité de la prise en charge, la satisfaction et le bien-être des personnes accueillies.

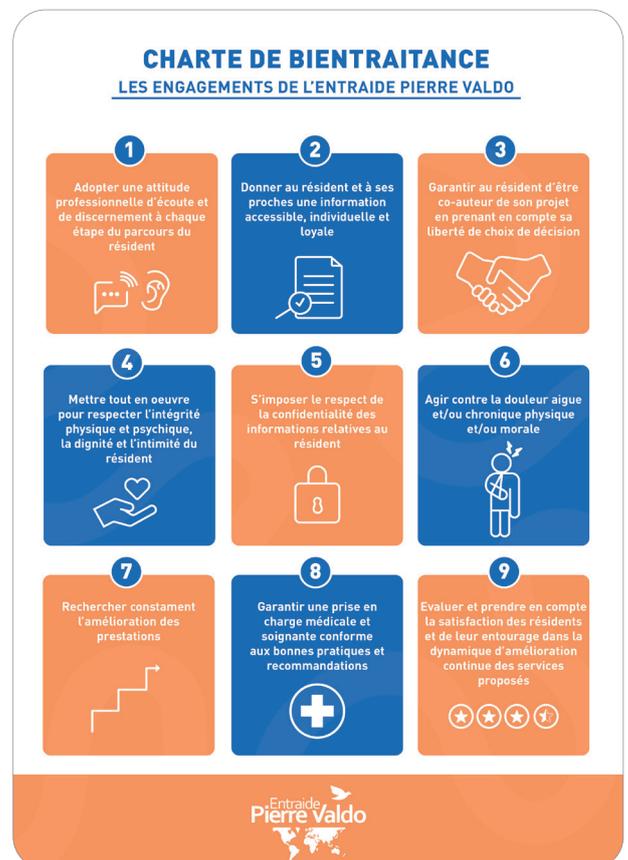
Durant cette année, le service a travaillé sur :

- Les évaluations externes : un processus de préparation et d'accompagnement des équipes a été mis en place afin de faciliter la réalisation de celles-ci. Durant l'année, quatre évaluations externes ont été réalisées

sur trois types d'établissements différents (protection de l'enfance, asile et insertion/urgence) et quatre autres sont prévues pour l'année 2025 ;

- De nouveaux supports d'accompagnement sont désormais disponibles comme un modèle de projet personnalisé et un nouveau formulaire de Droit à l'image, créés en collaboration avec les services communication et juridique ;
- La mise en place de travaux de fond sur les plaintes et réclamations, la participation et l'expression de personnes accueillies, la prévention et la lutte contre les maltraitances et les violences ainsi que la promotion de la bientraitance.

Ces chantiers, menés en lien avec les équipes territoriales et nourris des échanges avec d'autres acteurs du secteur notamment dans le cadre de la CORRA, collectif de structures asile et intégration en Auvergne-Rhône-Alpes, spécifique à la qualité, visent une meilleure qualité de l'accompagnement dédié aux personnes et au renforcement des capacités des professionnels de l'association.



INNOVATION DEVELOPPEMENT ET COORDINATION (IDC)



SERVICE JURIDIQUE DROIT D'ASILE ET DROIT DES ÉTRANGERS

Depuis deux ans, le service juridique en droit d'asile et en droit des étrangers de l'Entraide Pierre Valdo met en œuvre trois missions principales :

Former les professionnels de l'intervention sociale de l'association

En 2024, le service a opéré une refonte de ces formations socles en y intégrant les modifications législatives récentes. Les trois modules ont été dispensés trimestriellement par pôle :

- Fondamentaux du droit d'asile ;
- Droits des Bénéficiaires de la Protection Internationale ;
- Droit des étrangers.

Un module de formation supplémentaire, portant sur les activités et les missions principales de l'association, est également dispensé au personnel du siège, notamment aux nouveaux salariés.

Depuis septembre 2023, le service propose un module spécifique sur la procédure DUBLIN dispensé à huit reprises en 2024.

Fin 2024, un module sur la réunification familiale a été testé pour la première fois avec l'équipe du pôle intégration de la Loire ainsi que celle de la Haute-Loire. Ce module a pour vocation d'être ouvert à l'ensemble des salariés de l'association intervenant dans le champ de l'accompagnement des réfugiés.

Le service intervient, comme l'année précédente, auprès de l'ENSEIS de Firminy en Droit des étrangers.

Soutenir les intervenants sociaux face à des difficultés juridiques en Droit d'asile et Droit des étrangers

En 2024, le service juridique a traité plus de 1 000 « tickets juridiques », apportant un soutien direct aux professionnels confrontés à des problématiques complexes.

Informar les équipes par une veille juridique ciblée et une lettre d'information

Le service a également mis en place diverses ressources à destination des équipes sociales, telles que des fiches réflexes et des informations juridiques générales. Une section dédiée à ces ressources est désormais disponible sur l'intranet de l'association.

La vie du service a été rythmée tout au long de l'année par les évolutions législatives et réglementaires de la Loi du 26 janvier 2024. Deux documents d'analyse de ladite loi ont été publiés et un webinaire a été organisé, auquel ont participé plus de 90 salariés de l'association et dont l'enregistrement a été visualisé par 82 autres salariés.

COORDINATION DES DISPOSITIFS AGIR

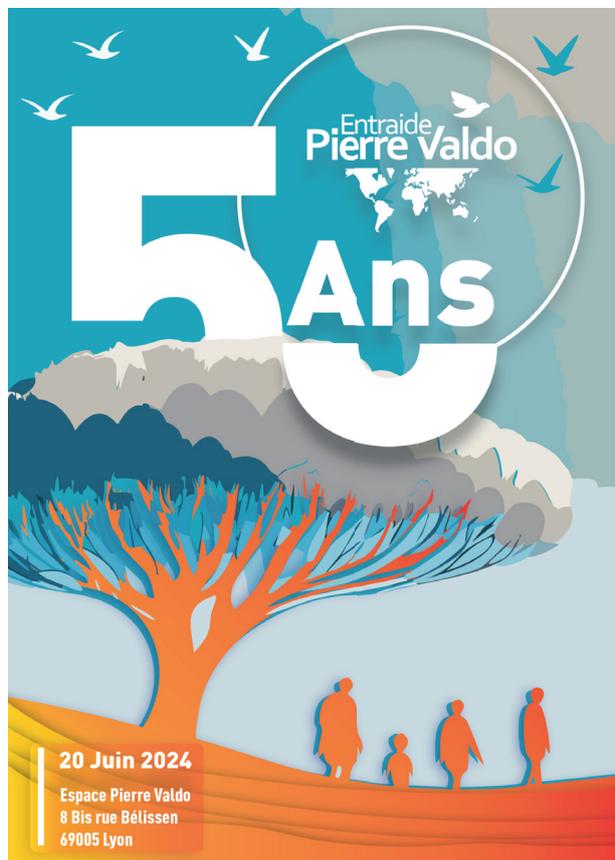
L'année 2024 a marqué la fin du déploiement des dispositifs AGIR avec l'octroi pour l'Entraide Pierre Valdo et ses partenaires de trois nouveaux marchés (Loire, Haute-Loire et Drôme).

En charge de sept plateformes AGIR, l'Entraide Pierre Valdo fait partie des dix premiers opérateurs d'AGIR au niveau national.

Aussi, le pôle IDC a recruté en fin d'année une chargée de mission pour la coordination des programmes AGIR afin de renforcer la collaboration et l'harmonisation des pratiques entre les différentes équipes AGIR.



INNOVATION DEVELOPPEMENT ET COORDINATION (IDC)



SERVICE COMMUNICATION & PARTENARIATS

Poursuivant les changements amorcés, le service Communication & Partenariats a mis en place toute une série de modèles de documents accessibles à tous les membres de l'association : modèles Word et PowerPoint, charte graphique étendue, dictionnaire de pictogrammes, modèles de cartes et de tableaux.

Il a également conçu et distribué des kits de communication aux pôles et a renforcé son positionnement de service de soutien aux équipes pour la production de supports ainsi que pour la valorisation des actions de terrain.

Polyvalent, le service répond à tous types de demandes : signalétiques, vitrophanies, conception de flyers de présentation de services, affiches d'informations aux résidents ou encore diffusion et de nouvelles procédures via l'intranet, organisation ou soutien d'événements, conception et diffusion d'infolettres.

L'équipe s'est également déplacée régulièrement auprès des équipes pour participer aux journées de pôles, documenter par des photos et vidéos la vie des équipes et renforcer les liens.

2024 était aussi l'année des 50 ans de l'activité d'accueil de réfugiés de l'association. Un événement organisé au sein de l'Espace Pierre Valdo a permis de réunir 80 personnes lors de la Journée Mondiale des Réfugiés. Des salariés, des personnes accompagnées et des personnalités issues du HCR, de la Mairie du 5ème arrondissement de Lyon et de la Métropole de Lyon se sont réunis autour de conférences, ateliers et moments de détente. Un temps commun qui a favorisé les échanges autour des défis à venir concernant l'accueil des réfugiés et la préservation de cet engagement historique.

Le pôle IDC en 2025

Pôle d'appui, d'expertise et de coordination de projet, l'IDC continuera son rôle dans la contribution d'une stratégie globale de l'association. Les objectifs seront :

- Développer une stratégie de plaidoyer au carrefour de l'analyse juridique, des enjeux de qualité et des contextes géopolitiques ;
- Coordonner et améliorer la conduite et le suivi des projets en cours et de leur renouvellement ;
- Poursuivre la démarche apprenante et d'amélioration continue de la qualité en renforçant les capacités des professionnels et en accompagnant les évolutions de leurs missions.



05 | GLOSSAIRE

5 GLOSSAIRE

- AAP** ▶ Appel à projet
- ACIA-MVS** ▶ Dispositif de priorisation d'accès au logement social à destination des personnes en hébergement ou en logement temporaire
- ADEME** ▶ Agence de Défense de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
- AG** ▶ Assemblée générale
- AGECSA** ▶ Centre de santé de Grenoble
- AGIR** ▶ Accompagnement global et individualisé des réfugiés (programme national)
- AILE** ▶ Autonomie insertion par le logement et par l'emploi (Entraide Pierre Valdo / Loire & Haute-Loire)
- ALAE** ▶ Accueil de loisirs associé à l'école
- ALSH** ▶ Accueil de loisirs sans hébergement
- ANEF** ▶ Administration numérique pour les étrangers en France
- APAGAN** ▶ Opération nationale d'évacuation et d'accompagnement de ressortissants afghans suite à la prise de pouvoir par les talibans
- APS** ▶ Autorisation provisoire de séjour
- ARA/AURA** ▶ Auvergne-Rhône-Alpes
- ARS** ▶ Agence régionale de santé
- ARUP** ▶ Appartements relais (Entraide Pierre valdo / Rhône)
- ASSAJIE** ▶ Accompagnement social spécifique pour l'autonomie des jeunes majeurs isolés étrangers (Entraide Pierre Valdo / Vaucluse)
- ATC** ▶ Autorités de tarification et de contrôle
- ASE** ▶ Aide sociale à l'enfance
- ASLL** ▶ Accompagnement social lié au logement
- BPI** ▶ Bénéficiaire de la protection internationale
- CADA** ▶ Centre d'accueil pour demandeurs d'asile
- CAES** ▶ Centre d'accueil et d'examen des situations
- CAF** ▶ Caisse d'allocations familiales
- CAFERIUS** ▶ Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale
- CCAS** ▶ Centre Communal d'Action Social
- CEE** ▶ Communauté Économique Européenne
- CESEDA** ▶ Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile
- CHRS** ▶ Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
- CIP** ▶ Conseiller en insertion professionnelle
- CIR** ▶ Contrat d'intégration républicaine
- CJM** ▶ Contrat jeune majeur
- CNDA** ▶ Cour nationale du droit d'asile
- CORRA** ▶ Coordination réfugiés Auvergne-Rhône-Alpes
- CPAM** ▶ Caisse primaire d'assurance maladie
- CPH** ▶ Centre provisoire d'hébergement
- CSP** ▶ Catégorie Socio-Professionnelle
- CPOM** ▶ Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens
- CSE** ▶ Comité social et économique
- CSS** ▶ Complémentaire santé solidaire
- DALHIR** ▶ Dispositif d'Accompagnement Handicap Loisirs Intégrés
- DDETS** ▶ Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités
- DDETSPP** ▶ Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités et de la protection des populations
- DHU** ▶ Dispositif Hébergement d'Urgence
- DIAN** ▶ Direction de l'Intégration et de l'Accès à la Nationalité
- DNA** ▶ Dispositif national d'accueil
- DREES** ▶ Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques
- DREETS** ▶ Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
- DSI** ▶ Directeur des Systèmes d'Information
- DUI** ▶ Dossier Usager Informatisé
- DUERP** ▶ Document unique d'évaluation des risques professionnels
- ECRE** ▶ European council on refugees and exiles
- ECSS** ▶ Eau Chaude Sanitaire Solaire
- ENC** ▶ Enquête Nationale des Coûts
- ENSEIS** ▶ École Nationale des Solidarités, de l'Encadrement et de l'Intervention Sociale
- ESMS / ESSMS** ▶ Établissement et Service Social et Médico-social
- ETP** ▶ Équivalent Temps Plein
- FAMI** ▶ Fonds asile migration intégration (Union européenne)
- FAS** ▶ Fédération des acteurs de la solidarité
- FEP** ▶ Fédération de l'entraide protestante
- FINESS** ▶ Fichier National des Établissements Sanitaires et Sociaux
- FLE** ▶ Français Langue Étrangère
- FVV / TEH** ▶ Femmes Victimes de Violences / Traite des Êtres Humains

- GCS Sara** ▶ Groupement de Coopération Sanitaire Système d'Information Santé en Auvergne-Rhône-Alpes
- GEPP** ▶ Gestion des emplois et des parcours professionnels
- GIP HIS** ▶ Groupement d'intérêt public habitat et intervention sociale
- GUDA** ▶ Guichet unique des demandeurs d'asile
- HAS** ▶ Haute autorité de santé
- HCR** ▶ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
- HU** ▶ Hébergement d'urgence
- HUDA** ▶ Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile
- HAP** ▶ Humanitarian Admission Program
- IDC** ▶ Innovation développement coordination
- IML** ▶ Intermédiation locative
- INSEE** ▶ Institut National de la Statistique et des Études Économiques
- IRP** ▶ Instances représentatives du personnel
- IUT** ▶ Institut Universitaire de Technologie
- JM** ▶ Jeunes Majeurs
- ISFT** ▶ Ingénierie sociale, financière et technique
- LAEP** ▶ Lieu accueil enfants parents
- MATER** ▶ Dispositif spécifique pour femmes/mères vulnérables (Entraide Pierre Valdo / Loire)
- MECS** ▶ Maison d'enfants à caractère social
- MNA** ▶ Mineur non accompagné
- MVS** ▶ Maison de la veille sociale (Rhône)
- OFII** ▶ Office français de l'immigration et de l'intégration
- OFPRA** ▶ Office français de protection des réfugiés et apatrides
- PACA** ▶ Provence-Alpes-Côte-d'Azur
- PAPOTO** ▶ Parentalité Pour Tous
- PASS** ▶ Permanence d'accès aux soins
- PEP'S** ▶ Partages d'Expériences et de Pratiques
- PMI** ▶ Protection maternelle et infantile
- PMR** ▶ Personne à mobilité réduite
- PPV** ▶ Prime de Partage de la Valeur
- PRD** ▶ Pôle régional Dublin
- PRSI** ▶ Prévention des Risques et Système d'Information
- QASI** ▶ Qualité et Service Informatique
- QVCT** ▶ Qualité de vie et des conditions de travail
- RDC** ▶ République Démocratique du Congo
- REPI** ▶ Réinstallation des protections Internationales (Entraide Pierre Valdo / Haute-Loire)
- SGAR** ▶ Secrétariat général pour les affaires régionales
- SNADAR** ▶ Schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés
- SOHDEV** ▶ association Santé Orale, Handicap, Dépendance et Vulnérabilité
- SPADA** ▶ Structure de premier accueil des demandeurs d'asile
- SSO** ▶ Single Sign-On (authentification unique)
- SST** ▶ Santé et Sécurité au Travail
- UE** ▶ Union européenne
- UNHCR** ▶ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
- URIOPSS** ▶ Union régionale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux
- VAE** ▶ Validation des Acquis de l'Expérience

Crédit photos : Radwane Mhier et Entraide Pierre Valdo sauf mentions contraires
Conception graphique : Blaiche Nganga et Samuel Kenny

Impression en 200 exemplaires sur papier recyclé

Lucky Imprimerie - 32 Rue des Bruyasses
42160 Saint-Cyprien - Tél. 04 77 36 77 65



2024
L'ACCUEIL EST UNE FORCE



ENTRAIDE PIERRE VALDO SIÈGE

CS 70046 - 42009 Saint - Étienne cedex 02

Tel: 04 77 30 32 95

www.entraide-pierrevaldo.org